Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261116-S06-CC-190-26-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Mise en ligne le 20/11/2026

eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE



Rapport d'activités 2025



Avant travaux



Après travaux

Sommaire

4 L'**ÉDITO** DU PRÉSIDENT

8 LE **BASSIN DE LA VILAINE**

9 LES **MISSIONS** D'EAUX & VILAINE

10 **REPÈRES**

12 LA **GOUVERNANCE**

16 **DIRECTION** GÉNÉRALE

24 PÔLE D'**ANIMATION** DE LA **POLITIQUE DE BASSIN**

34 PÔLE **EAU POTABLE** & **HYDRAULIQUE**

50 PÔLE **MILIEUX AQUATIQUES** & **BIODIVERSITÉ**

78 PÔLE **RESSOURCES**

Photos de couverture et en page 2 : projet de restauration des milieux aquatiques sur le cours d'eau Le Tohon, au lieu-dit Célac, à Questembert.

Édito du Président

En 2025, au terme d'un mandat particulièrement engagé, je souhaite réaffirmer l'ambition collective des élus d'Eaux & Vilaine de préserver **l'eau, notre bien commun**.
L'eau est au cœur de nos vies, de nos activités, de notre économie et de notre avenir.

« Durant ce mandat, nous avons fait le choix du langage de vérité : celui qui reconnaît la rareté croissante de la ressource, la complexité des enjeux et la nécessité d'agir collectivement. »

Nous avons aussi fait le choix de l'échange, de la discussion, de la pédagogie et de la construction d'un projet fédérateur respectueux des intérêts de nos membres.

En cinq ans, Eaux & Vilaine s'est profondément transformé et a obtenu des résultats significatifs. Les **accords de territoire** ont permis d'ancrer l'action des unités de gestion et de mobiliser des moyens conséquents. Nous avons renforcé nos compétences dans la **prévention des crues et le développement de la résilience**, structuré une **stratégie biodiversité ambitieuse**, et engagé plus de **27,3 M€ d'investissements pour la modernisation de notre usine de production d'eau potable**. Je salue aussi l'engagement de nos équipes sur le terrain, en particulier lors des dernières crues.

Ce mandat aura aussi été celui de l'**innovation** pour faire évoluer les pratiques et expérimenter. Le projet d'**écluse anti-salinité** en est un symbole.
Pour autant, les défis restent immenses. Le prochain projet de mandat **2026-2032** devra amplifier notre action autour de trois priorités claires :
• Garantir une gouvernance et des financements adaptés à l'échelle du bassin ;
• Préserver durablement la ressource en eau ;
• Adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Les systèmes naturels ne se segmentent pas en **petit et grand cycle de l'eau**. La question du financement devra donc être posée dans un esprit d'**unité du cycle de l'eau.** Nous devrons sans aucun doute aller vers davantage de **solidarité de bassin**, en renforçant les mécanismes de contribution et en portant avec l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB) la mise en place de financements durables à la hauteur des ambitions des EPTB et des besoins des bassins versants.

Pour **protéger durablement les captages et la ressource**, l'eau devra être au centre de toutes nos politiques publiques. La **Politique Agricole Commune** (PAC) devra être soutenue pour permettre de renforcer les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et accompagner les exploitants. **Nos actions sur le bocage ne devront plus être dégradées**, et des démonstrateurs territoriaux mis en place, pour permettre la diffusion des bonnes pratiques d'aménagement à l'échelle du bassin.



Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine lors de la Conférence annuelle GEMAPI, réunissant les Présidents des intercommunalités ayant transféré leurs compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Face au dérèglement climatique, il nous faudra **anticiper davantage** pour faire face aux sécheresses, au ruissellement et à la submersion marine.

La préservation des milieux et des habitats constitue un enjeu de santé pour les habitants tout autant qu'un enjeu de transmission d'un patrimoine naturel et vivant auprès des jeunes générations.

Plus que jamais, nous devrons **créer des synergies** entre collectivités, représentants de l'Etat, agriculteurs et acteurs économiques.

La coopération entre la **Commission Locale de l'Eau** et Eaux & Vilaine devra notamment s'approfondir, dans une logique d'efficacité. Nous devrons soutenir la **mise en œuvre du futur SAGE Vilaine** pour réduire les pressions, en mobilisant et en accompagnant étroitement les acteurs.

L'eau nous relie tous. Elle dépasse les frontières administratives, les compétences et les intérêts particuliers. Elle nous oblige à penser et à agir collectivement. C'est dans cet esprit de responsabilité, de solidarité et d'innovation qu'Eaux & Vilaine poursuivra son engagement au service des habitants, des territoires et des générations futures.

Au fond, notre responsabilité est simple. Elle consiste à **gagner en efficacité et en impact**. Le prochain mandat sera sans aucun doute celui de l'accélération. Les effets inédits du changement climatique, les tensions croissantes sur la ressource et les attentes des habitants nous imposent de franchir une nouvelle étape pour nous montrer à la hauteur de ces défis.

Je remercie tous les membres du Bureau et du Comité syndical, tous nos partenaires et financeurs pour leur engagement, leur action et leur soutien. Je remercie aussi l'ensemble de nos agents, Jean-Luc JEGOU, notre directeur qui a quitté ses fonctions au cours de l'année 2025, ainsi qu'Arnaud WAUQUIER, son successeur.

Jean-François MARY,
Président d'Eaux & Vilaine.





Le bassin de la Vilaine



Chiffres-clés

Le bassin de la Vilaine s'étend des sources bretonnes et ligériennes jusqu'à l'estuaire de la Vilaine.

11 000 km²
Territoire hydrographique du bassin de la Vilaine

230 km
Longueur de La Vilaine, de sa source à Juvigné (53) à son exutoire, à Arzal (56).

16 000 km de cours d'eau

17 sites Natura 2000
dont :
- Marais de Vilaine
- Estuaire de Vilaine
- Baie de Vilaine

1 230 000 habitants
répartis sur :
- 2 régions
- 6 départements
- 38 EPCI
- 508 communes

Nos missions

Mettre en œuvre
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE Vilaine)
- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI Vilaine)

Animer
- Accompagnement des acteurs
- Sensibilisation et pédagogie
- Partage de données

Prévenir & protéger
- Analyse et réduction du risque
- Pilotage et sécurisation des ouvrages structurants
- Développement de la résilience

Sécuriser l'accès à l'eau potable
- Production et transport
- Connexions interdépartementales
- Gestion des barrages et des retenues

Préserver & restaurer les milieux
- Suivi de la qualité de l'eau
- Reconquête des fonctionnalités des milieux, restauration des zones humides
- Protection du vivant

Repères

1961
NAISSANCE DE L'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE (IAV)

1970
MISE EN SERVICE DU BARRAGE D'ARZAL (56)
POUR :
. LUTTER CONTRE LES INONDATIONS
. FAVORISER LA NAVIGATION
. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE
. CRÉER UNE RESSOURCE EN EAU POTABLE

1972
CONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE VILAINE ATLANTIQUE
À FÉREL (56).

1997
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)
ET ANIMATION DE LA **COMMISSION LOCALE DE L'EAU**
(CLE) CONFIÉS À L'IAV

2003
APPROBATION DU 1ER SAGE VILAINE

2007
INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE LABELLISÉE EPTB

Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles,
dite « MAPTAM »
28 janvier 2014.

Loi NOTRe
7 août 2015

Institution d'Aménagement de la Vilaine

Volonté commune des Départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan de se doter d'un établissement public pour gérer le bassin de la Vilaine aval, sur fond de grands programmes d'aménagements hydrauliques.

2015

1ÈRE RÉVISION DU SAGE VILAINE

2017

L'IAV DEVIENT SYNDICAT MIXTE OUVERT À PÉRIMÈTRE CONSTANT

2018

ADHÉSION DES EPCI VOLONTAIRES POUR PÉRENNISER UNE VISION PARTAGÉE DE LA GESTION DE L'EAU ET METTRE EN OEUVRE SOLIDAIREMENT LES COMPÉTENCES GEMAPI

2018

NAISSANCE DE L'EPTB VILAINE ET NOUVELLE GOUVERNANCE

EPTB Vilaine

2019

1ER TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) **ET PI**

\+ CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL** (UGVA)

2020

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION DES TROIS GRANDS BARRAGES DE L'AMONT DE LA VILAINE PAR LE DÉPARTEMENT 35

\+ **NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL NOUVELLE GOUVERNANCE**

2022

L'EPTB VILAINE CHANGE DE NOM ET DEVIENT EAUX & VILAINE

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

2022

2ND TRANSFERT DE COMPÉTENCES GEMA ET SES COMPÉTENCES ASSOCIÉES (RUISSELLEMENT, POLLUTIONS DIFFUSES, BOCAGE) **ET PI**

\+

CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE EST** (UGVE)
CRÉATION DE L'**UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST** (UGVO)

2023

LANCEMENT DE LA **2NDE RÉVISION DU SAGE VILAINE**

La gouvernance

Ambassadeur du bassin de la Vilaine, **Eaux & Vilaine est gouverné par le Comité syndical**, instance délibérante qui rassemble des représentants des intercommunalités (EPCI), des structures productrices d'eau potable, des départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, et de la Région Bretagne. Il fixe les orientations, arbitre les priorités et valide les décisions majeures.
Pour traduire ces orientations en actions concrètes et garantir une gouvernance efficace, **le Président confie des délégations à des Vice-Présidents qu'il nomme.** Réunis au sein du **Bureau syndical**, ils pilotent des dossiers thématiques identifiés et assurent le suivi des compétences exercées par l'établissement.

BUREAU SYNDICAL

Jean-François MARY
REDON Agglomération
Président d'Eaux & Vilaine.

Pascal HERVÉ
Rennes Métropole
1er Vice-Président en charge de la Politique de bassin et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Bernard LE GUEN
Cap Atlantique La Baule - Guérande Agglo
Vice-Président en charge de l'Eau Potable et des Grands ouvrages.

Bernard LEBEAU
Département de Loire-Atlantique
Vice-Président en charge des Finances et des Ressources Humaines

Bertrand ROBERDEL
CC Arc Sud Bretagne
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.

Aude DE LA VERGNE
Vitré Communauté
Vice-Présidente en charge de la Communication, de la Formation des élus et des agents.

Jean RONSIN
Montfort Communauté
Vice-Président d'Eaux & Vilaine et Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

Patrick LE DIFFON
Ploërmel Communauté
Vice-Président en charge des relations avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et la profession agricole, de la biodiversité

Sébastien CROSSOUARD
CC Châteaubriant-Derval
Vice-Président en charge de la Prévention des Inondations et des Relations avec le Syndicat Chère Don et Isac (SCDI)

Jacques Larray
Vallons de Haute Bretagne Communauté

Yann Soulabaille
Département d'Ille-et-Vilaine

Bruno Le Borgne
Syndicat Eau du Morbihan

COMITÉ SYNDICAL

68 membres composent le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine se compose de 3 collèges :
EPCI, **structures Eau Potable** et **Région - Départements**.

Collège EPCI
52 membres

Arc Sud Bretagne
Bertrand ROBERDEL
Régine ROSSET (s)

Bretagne Porte de Loire Communauté
Vincent MINIER
Philippe BRIZARD

Bretagne Romantique
Annabelle QUENTEL
Sébastien DELABROISE (s)

Brocéliande Communauté
Dominique DAHYOT
Soazig LE TROADEC (s)

Cap Atlantique
Joseph DAVID

Centre Morbihan Communauté
Benoit ROLLAND
Christiane JOUBIOUX (s)

CC Châteaubriant-Derval
Sébastien CROSSOUARD
Matthieu HAMARD

CC d'Erdre-et-Gesvres
Christine CHEVALIER
Romuald MARTIN (s)

CC Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois
Philippe JOUNY
Olivier DEMARTY (s)

CC de la Région de Nozay
Rémy FONTAINE
Claire THEVENIAU (s)

CC de la Région de Blain
Rita SCHLADT
Jean-Michel BUF (s)

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Michel GUERNEVÉ

Liffré-Cormier Communauté
Stéphane PIQUET
David VEILLAUX (s)

Montfort Communauté
Jean RONSIN
Fabienne BONDON (s)

De l'Oust à Brocéliande Communauté
Yann YHUEL
Fabrice GENOUEL

Pays de Châteaugiron Communauté
Dominique DENIEUL
Jean-Claude BELINE (s)

Ploërmel Communauté
Patrick LE DIFFON
Stéphane ROUAULT

Pontivy Communauté
Bernard LECUYER
Daniel AUDO (s)

Questembert Communauté
Joël TRIBALLIER
Raymond HOUEIX (s)

REDON Agglomération
Jean-François MARY
Yohann MORISOT

Rennes Métropole
Pascal HERVÉ
Ludovic BROSSARD
Didier CHAPELLON
Thierry LE BIHAN

Roche aux Fées Communauté
Patrick HENRY
Thierry RESTIF (s)

Saint-Méen Montauban Communauté
Patrick HERVIOU
Philippe CHEVREL (s)

Val d'Ille Aubigné Communauté
Daniel HOUITTE
David DUGUEPEROUX (s)

Vallons de Haute Bretagne Communauté
Michèle MOTEL
Jacques LARRAY

Vitré Communauté
Aude DE LA VERGNE
Michel ERRARD

Collège Eau Potable
10 membres

Cap Atlantique
Claude BODET
Bernard LE GUEN

Ouest 35
Rémi PITRÉ
Joël SIELLER

Syndicat Eau du Morbihan
Vincent COWET
Bruno LE BORGNE

CARENE Saint-Nazaire Agglomération
François CHÉNEAU
Éric PROVOST

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Thierry EVENO
Denis BERTHOLOM

Collège Régions Départements
6 membres

Région Bretagne
Delphine ALEXANDRE
André CROCQ (s)

Ille-et-Vilaine
Yann SOULABAILLE
Laurence ROUX (s)

Loire-Atlantique
Bernard LEBEAU
Chloé GIRARDOT-MOITIE (s)

CHIFFRES **CLÉS** 2025

4 Comités syndicaux

6 Bureaux syndicaux

18 décisions en Bureau syndical dont 9 décisions portant sur la GEMA, notamment des demandes de subventions pour différents programmes européens.

73 délibérations en Comité syndical

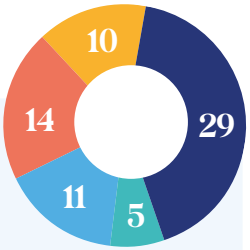

Finances / Marchés
Gouvernance / Politique de bassin
Milieux aquatiques
Eau Potable / Prévention des Inondations
Ressources Humaines

Faits majeurs 2025

COMITÉ SYNDICAL

Motion adoptée pour l'atteinte de l'objectif de bon état des cours d'eau

Le 14 mars 2025 à Ploërmel, le Comité syndical d'Eaux & Vilaine a adopté à l'unanimité une motion réaffirmant l'importance d'une **approche globale pour atteindre le bon état des cours d'eau.**

Par cette motion, les élus ont également exprimé leur volonté de **consolider les partenariats financiers** et de renforcer les **mécanismes de solidarité** à l'échelle du bassin versant, afin de garantir la continuité et l'efficacité des projets engagés.



Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Soutien unanime à la Commission Locale de l'Eau

À la suite de l'annulation de la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 11 décembre 2025, les élus d'Eaux & Vilaine ont adopté une **motion de soutien à ses membres.** Ils ont réaffirmé l'importance du rôle de la CLE dans la gouvernance de l'eau et appelé l'ensemble des acteurs du territoire à **poursuivre le dialogue dans un esprit de respect et de responsabilité.**



Nouveau siège administratif d'Eaux & Vilaine depuis le 1er janvier 2025, Redon (35)

D'autres décisions importantes pour accompagner les défis du territoire

Lors du Comité syndical du 12 décembre 2025, les élus ont adopté une **revalorisation des contributions statutaires**, inchangées depuis 2017, afin d'accompagner les missions et projets portés par l'établissement.

Au cours de cette même séance, les membres du Comité ont également validé la **prolongation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine**, dispositif destiné à renforcer la prévention du risque inondation et la protection des territoires concernés.

Enfin, l'approbation des **nouveaux accords de territoire** des Unités de Gestion en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne définissent un nouveau programme d'actions pour la gestion des milieux aquatiques (GEMA), pour la période 2026-2028.

Perspectives 2026

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

À la suite des élections municipales de mars 2026, les instances d'Eaux & Vilaine seront renouvelées. Les EPCI et structures d'Eau Potable membres devront désigner de nouveaux délégués afin de siéger dans les diverses instances d'Eaux & Vilaine : Comité syndical, Bureau syndical, Commission d'Appel d'Offres (CAO), etc.

Cette étape structurante concernera également la mise en place des **Comités territoriaux** et la désignation de leurs présidents.

Le nouveau Comité syndical s'installera le vendredi 3 juillet 2026, à Redon.

Direction générale



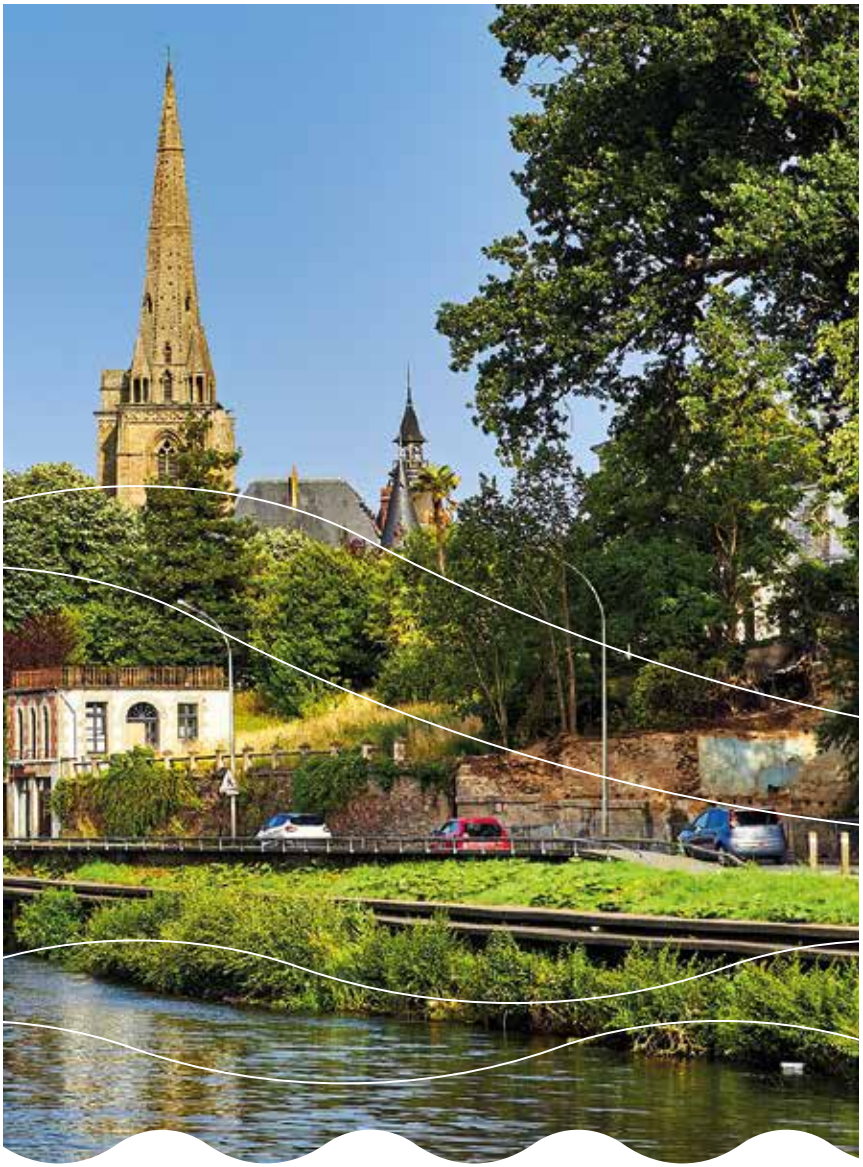

Direction générale

Faits majeurs 2025

RH

Hommage à Jean-Luc JEGOU à l'occasion de son départ à la retraite

Le 1er octobre, les équipes d'Eaux & Vilaine ont salué le départ à la retraite de Jean-Luc JEGOU, Directeur général depuis 2012. Durant ses **14 années à la tête de l'IAV, de l'EPTB Vilaine puis d'Eaux & Vilaine**, il a piloté de **nombreux projets structurants** dans les domaines de gouvernance de l'eau, la prévention des inondations, de l'alimentation en eau potable et de la préservation des milieux aquatiques. Il a également accompagné le **développement d'Eaux & Vilaine**, dont les effectifs sont passés de 45 à plus de 115 agents, tout en consolidant les **partenariats avec les acteurs du territoire**.



Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine, aux côtés du Comité de Direction



Une nouvelle impulsion pour Eaux & Vilaine avec l'arrivée d'Arnaud WAUQUIER à la direction générale

Depuis le 1er septembre 2025, **Arnaud WAUQUIER est le Directeur Général des Services d'Eaux & Vilaine.** Sa nomination marque une nouvelle étape pour l'établissement. Elle se traduit en effet par l'ambition de **consolider l'action et l'expertise d'Eaux & Vilaine tout impulsant de nouvelles dynamiques au service des collectivités membres de l'établissement**.

Aux côtés des élus et des équipes, il veillera à dégager des marges de manoeuvre pour **accompagner la mise en œuvre des projets structurants** de l'établissement et de ses partenaires et ainsi **faire face aux nombreux défis** liés à la gestion et à la préservation de l'eau.

Perspectives 2026

PILOTAGE

Formalisation du mode projet

En 2025, la Direction générale a finalisé la formalisation du mode projet d'Eaux & Vilaine. Ce travail s'est inscrit dans une **démarche d'amélioration continue du pilotage des projets.**
Les objectifs visaient à définir une méthode commune de travail, clarifier le rôle des différentes instances (COPIL, COTECH, comité projet, groupes de travail) et **renforcer la transversalité entre les services**. Ce dispositif permet ainsi de **renforcer la lisibilité des actions**, **leur suivi** et à **faciliter les prises de décision** par les élus.
Ce travail a abouti à la production d'un **guide du mode projet**, d'un **document de planification** ainsi que d'un **support de formation** à destination des équipes.

ORGANISATION

Une organisation repensée pour la politique de bassin

Adapter l'organisation d'Eaux & Vilaine aux enjeux actuels, de gestion intégrée et de coordination des politiques publiques et l'échelle du bassin, a été considéré comme prioritaire.

Le pilotage de la Cellule d'animation de la politique de bassin a ainsi été revu pour faciliter la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques de la politique de l'eau.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Préparation du renouvellement de la gouvernance & bilan de mandat

À la suite des élections municipales de mars 2026, Eaux & Vilaine s'est engagé dans le renouvellement de son **Comité syndical.**

Dans ce contexte, un travail d'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux élus, notamment à travers l'élaboration d'un **atlas de la mandature 2020-2026** a été mis en place. Celui-ci permettra de **valoriser les actions menées**, et de fournir aux futurs élus des **repères clairs** pour **faciliter leur prise de fonction** au sein d'Eaux & Vilaine. Cette démarche sera soutenue par la mise en œuvre d'actions de **formation** à l'automne 2026.

A noter que la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** fera également l'objet d'un renouvellement partiel de ses membres.

Structuration d'un tableau de bord de pilotage

Dans le cadre de la préparation du prochain mandat, l'élaboration du **tableau de bord de pilotage** de l'établissement se poursuit. Destiné à **améliorer la performance globale** d'Eaux & Vilaine et **aider à la prise de décision**, cet outil de suivi intégrera des **données financières, RH, achats et d'activités**.
Il permettra notamment de disposer d'**indicateurs pertinents** pour évaluer les actions menées et optimiser l'affectation des moyens.

Communication

Dans un contexte où les enjeux liés à l'eau occupent une place croissante dans le débat public, Eaux & Vilaine a su renforcer sa visibilité et affirmer son rôle de référence à l'échelle du bassin de la Vilaine. Grâce au travail mené sur ce mandat, ses messages portent davantage, son expertise est mieux identifiée et son engagement au service des usagers est reconnu par les citoyens, les élus et les partenaires.

Les efforts déployés par les équipes d'Eaux & Vilaine ont porté leurs fruits. Grâce à la stratégie de communication initiée en 2022, Eaux & Vilaine est identifié comme un acteur central de la reconquête de l'eau : gestionnaire de la ressource, partenaire des territoires, pédagogue et vigie des enjeux liés à l'eau.

Aude DE LA VERGNE, Vice-Présidente en charge de la Communication.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Structuration et consolidation de la communication en 2025

En 2025, une **nouvelle feuille de route** communication a été mise en place afin de **poursuivre la dynamique engagée**. Le service, composé de 2 agents, permet d'assurer la continuité des actions.

Les priorités s'articulent autour de 3 axes :

- L'**animation des outils de communication** internes et externes existants ;
- Une **communication homogène** à l'échelle du bassin de la Vilaine, sur les supports presse, numériques et les réseaux sociaux ;
- Des **formats de communication innovants** permettant de valoriser les actions et les projets portés par Eaux & Vilaine et ses membres.

COMMUNICATION EXTERNE

Une forte montée en puissance du site Internet www.eaux-et-vilaine.bzh

Mis en ligne en décembre 2024, le nouveau site Internet d'Eaux & Vilaine connaît en 2025 une montée en puissance rapide, confirmant son rôle central dans la diffusion de l'information de l'établissement. Sur l'année 2025, il enregistre **51 924 visites**, contre 1 823 sur les 15 derniers jours de 2024, avec un **pic de fréquentation en janvier 2025** lié aux épisodes de crues.

L'activité du site témoigne d'un usage à la fois informatif et approfondi : **103 508 pages vues, 7 426 téléchargements et 8 653 clics vers des ressources externes**. Les utilisateurs effectuent en moyenne 2,3 actions par visite, signe d'une consultation active des contenus et documents proposés.

Le site est surtout consulté sur ordinateur (29 292 visites), mais le mobile progresse (19 856 visites).

Gestion de crise – Épisodes de crues de janvier 2025

Les crues de janvier 2025 ayant fortement impacté le bassin de la Vilaine ont nécessité une mobilisation importante de l'établissement. Le service communication s'est particulièrement impliqué dans la gestion de cette crise, afin d'**assurer une information régulière, fiable et réactive auprès des usagers, collectivités, presse.**

Cette mobilisation s'est traduite par le traitement des sollicitations presse, la diffusion de communiqués de presse quotidiens auprès des médias ainsi que par une communication continue sur les réseaux sociaux et le site Internet tout juste mis en ligne (décembre 2024).
Cette organisation a permis de garantir la diffusion d'une information homogène et réactive à l'échelle du territoire, en appui aux actions techniques menées sur le terrain.



Interview de Sébastien BARON, Responsable de l'Unité Gestion Quantitative

Conception de nouveaux supports

D'autres supports de communication ont vu le jour en 2025 : des roll-up thématiques pour les unités de gestion, des panneaux pédagogiques, des capsules vidéo de présentation des projets Milieux aquatiques et Biodiversité.



Lancement officiel des travaux de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Relations presse : une forte visibilité liée à des événements majeurs et aux projets menés sur les territoires

2025 confirme la montée en puissance des relations presse d'Eaux & Vilaine. Une attention particulière a été portée à la **valorisation des projets de gestion des milieux aquatiques (GEMA)**, avec une communication davantage ancrée dans les territoires permettant de mieux relayer les **projets locaux** et les **réalisations de proximité**. Plusieurs événements majeurs ont également contribué à accroître la visibilité d'Eaux & Vilaine notamment les **crues exceptionnelles de janvier 2025** et le lancement officiel du **projet d'écluse anti-salinité** à Arzal (56). Cette dynamique se traduit par des résultats concrets : 89 communiqués de presse diffusés sur l'année, contre 39 en 2024 ; près de 250 articles publiés en 2025. Ces résultats confirment le renforcement de la visibilité et de la **notoriété d'Eaux & Vilaine** dans le paysage médiatique régional.



COMMUNICATION INTERNE

Mise en ligne du nouvel Intranet « Hell'Eaux » pour les agents d'Eaux & Vilaine

La refonte de l'intranet d'Eaux & Vilaine a été finalisée et **mise en ligne en mars 2025**. Entièrement repensé, cet outil vise à **faciliter l'accès à l'information et aux ressources internes**. Il centralise désormais de nombreuses informations utiles au quotidien : **revue de presse hebdomadaire, actualités RH et prévention, annonces des nouveaux arrivants, informations institutionnelles...** Cette évolution contribue à renforcer la communication interne et la circulation de l'information au sein d'Eaux & Vilaine.

Perspectives 2026

Accompagner le renouvellement des instances

En 2026, le service communication sera fortement mobilisé autour du renouvellement des instances d'Eaux & Vilaine. Ce temps fort nécessitera la **mise en œuvre d'un plan de communication** dédié afin de faciliter l'**appropriation des enjeux par les nouveaux élus.**

Plusieurs outils de communication seront développés à cette occasion, parmi lesquels : des **fiches adhérents**, un **atlas de la mandature 2020-2026** composé de **posters thématiques** synthétisant les actions phares du mandat, les moyens mobilisés, les résultats obtenus et les défis à venir. Enfin, un **kit d'accueil** sera remis aux nouveaux élus afin de faciliter leur prise de fonction comprenant les principaux documents de référence.

Refonte de l'Inf'Eaux, l'actualité des unités de gestion

Dans une logique d'amélioration continue des outils de communication, une réflexion sera engagée sur l'évolution des lettres d'information diffusées par les unités de gestion sur leur territoire. L'objectif est de renforcer leur lisibilité, leur attractivité et leur adéquation avec les attentes des élus, partenaires et acteurs locaux.

À cette fin, un **questionnaire** sera diffusé afin de recueillir les **besoins** et les **attentes des lecteurs**. Les résultats de cette enquête permettront d'évaluer l'opportunité ou pas, de faire évoluer le support et d'orienter les éventuelles pistes d'amélioration.

Accompagnement des projets

Le service communication est associé à la mise en œuvre des projets afin d'anticiper les besoins en communication, d'**accompagner les équipes dans la valorisation de leurs actions** et de développer des supports adaptés aux différents publics.



Eaux & Vilaine et l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB), présents au Carrefour des Gestion Locales de l'Eau (CGLE) 2025



Pôle d'animation de la politique de bassin



Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine

CHIFFRES **CLÉS** 2025

3 réunions de CLE

12 réunions de la Commission Permanente

1 réunion du Comité Estuaire (instance territoriale de la CLE)

52 dossiers soumis à l'avis de la CLE (dossiers Loi sur l'eau, documents d'urbanisme)

Faits majeurs 2025

SAGE VILAINE

Finalisation de la rédaction des documents

Le début de l'année a été marqué par la **transcription de la stratégie du SAGE en dispositions et règles**. Cette démarche s'est conclue à l'occasion d'une réunion de la CLE par la validation le 21 mars 2025 des dispositions du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et des articles du règlement. **Ce projet de SAGE a été validé à la majorité des membres**, sans aucun vote défavorable.

Consultations sur le projet de SAGE

Deux phases de consultations réglementaires se sont ensuite déroulées. Entre mars et août, ce sont **584 assemblées qui ont été sollicitées** pour exprimer leur avis et leurs remarques sur le projet. Celles-ci ont été analysées par la CLE qui a complété son projet, avant une phase de « **participation du public par voie électronique** », durant un mois à l'automne.

Une forte mobilisation du public a été observée, avec un record de **3724 contributions reçues, dont une majorité favorable au projet.** La séance de la CLE du 12 décembre 2025 destinée à présenter ces contributions et à débattre d'éventuels ajustements du SAGE n'a pas pu se tenir, en raison des pressions et du blocage de l'accès à la salle par des organisations syndicales agricoles opposées au projet de SAGE. La séance a, de ce fait, été reportée en 2026.



Commission Locale de l'Eau du 21 mars 2025

ÉTUDES HMUC

Poursuite des études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

Les études « HMUC » sont un outil de l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui vise à faire un bilan quantitatif global de l'eau sur un territoire afin de tendre vers sa gestion équilibrée.

A léchelle du bassin de la Vilaine; Eaux & Vilaine porte 2 études « HMUC » sur les sous-bassins versants Vilaine amont – Chevré d'une part (démarrage en 2023) et sur le sous-bassin versant de la Chère d'autre part (démarrage en 2024).

Sur les sous-bassins versants Vilaine amont-Chevré

Les conditions hydrologiques très humides de 2024 n'avaient pas permis de respecter les protocoles d'analyse nécessitant des périodes de basses eaux, et ont entraîné un décalage d'environ un an du calendrier de l'étude. Les relevés de terrain nécessaires à la finalisation de l'état des lieux du volet « Milieux » ont donc été réalisés au début de l'été 2025 et le Comité technique a ensuite pu valider la méthodologie et les premiers résultats.

Le report a aussi conduit à adapter le dispositif de concertation. Deux ateliers complémentaires ont ainsi été organisés afin de maintenir la dynamique de co-construction avec les acteurs locaux et de leur présenter les résultats des volets « Hydrologie » et « Milieux ».

Enfin, dans la perspective de l'élaboration des scénarios sur le secteur Vilaine amont, il est apparu nécessaire de réexaminer certains débits réglementaires en aval des barrages de Haute Vilaine, de la Cantache et de la Valière. Une étude spécifique sur ce point a été lancée fin 2025.

Sur le sous-bassin versant de la Chère

Cette seconde étude HMUC, engagée en septembre 2024, a franchi une première étape avec la validation de la phase d'appropriation lors de la Commission Permanente de la CLE du 28 février 2025, incluant la définition des unités de gestion qui serviront de territoire de référence.

L'année 2025 a ensuite été consacrée à la réalisation de l'état des lieux des volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat.

En parallèle, une démarche de concertation similaire à celle menée sur les secteurs Vilaine amont–Chevré/ Semnon a été engagée. Le comité de concertation s'est réuni à deux reprises : en février pour un atelier Fresque de l'eau et en décembre pour la présentation de l'état des lieux des usages de l'eau sur le territoire.



Michel DEMOLDER, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Perspectives 2026

SAGE VILAINE

Un projet de SAGE validé

Le **retour des consultations** sur le projet de SAGE impliquera la Commission Locale de l'Eau sur le 1er trimestre avec un objectif de validation finale en septembre 2026.

L'impact des élections municipales

À la suite des élections de 2026, certains membres de la Commission Locale de l'Eau perdront leur siège. Afin de garantir la continuité de son fonctionnement, **le sous-préfet de Redon invitera les Associations départementales des Maires et les structures concernées à désigner de nouveaux représentants** pour la durée du mandat.

Eaux & Vilaine se prépare à la mise en œuvre

Dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau SAGE Vilaine, la structure porteuse Eaux & Vilaine s'organise afin d'accompagner les acteurs du territoire dans l'**appropriation et la déclinaison des nouvelles orientations et dispositions** de ce document de planification de l'eau et des milieux aquatiques.

HMUC

Vers une validation de l'état des lieux

Le décalage du calendrier initial de l'étude HMUC sur les secteurs Vilaine-amont-Chevré/ Semnon a nécessité de le conduire en même temps que celui de l'étude HMUC sur le bassin versant de la Chère.

L'objectif de 2026 sera de **finaliser l'état des lieux sur ces 3 territoires d'études.** Une **phase d'information, appropriation des enjeux** auprès des membres de la CLE sera nécessaire avant de présenter pour validation à la CLE renouvelée les éléments de ces études.

Des réseaux métiers pour mieux accompagner les acteurs

Eaux & Vilaine a structuré son organisation autour de réseaux métiers afin de mieux **partager les compétences et les expériences** avec l'ensemble des acteurs du bassin de la Vilaine mais aussi développer la transversalité et le développement de l'expertise en interne. Pilotés par le Pôle d'animation de la politique de bassin, **plusieurs réseaux sont aujourd'hui actifs : agricole, milieux aquatiques, qualité de l'eau, bocage et drone.**

Faits majeurs 2025

SAGE VILAINE

Réseau Eau & Urbanisme : accompagner l'intégration des enjeux de l'eau

Le réseau Eau & Urbanisme accompagne les territoires du bassin de la Vilaine dans l'intégration des enjeux de l'eau lors de la révision de leurs documents d'urbanisme. Il mobilise des agents d'Eaux & Vilaine et d'autres opérateurs. Il s'est réuni une fois en 2025.

Avis de la CLE sur les documents d'urbanisme

En 2025, **la CLE a émis des avis sur 11 projets de SCoT, 13 PLU et 1 PLUi.** Plusieurs territoires ont bénéficié d'un accompagnement technique à travers la réalisation de **notes d'enjeux**, la participation aux **réunions des personnes publiques associées (PPA)** et la **transmission d'observations** sur les documents d'urbanisme. Par ailleurs, un guide sur l'eau et l'urbanisme a été élaboré afin d'accompagner la mise en œuvre du futur SAGE.

Animation technique et montée en compétence des acteurs

Le pôle suit l'avancement des programmes d'actions portés par les **différents opérateurs de bassin**. Afin d'accompagner cette mise en œuvre opérationnelle, **des rencontres entre pairs sont régulièrement organisées.** Une journée de partage entre les techniciens milieux aquatiques du bassin de la Vilaine a été organisée en décembre sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA), sur le bassin versant du Canut Sud. Elle a réuni 46 participants.

Partage des connaissances et animation

Dans une logique de diffusion des connaissances, des webinaires d'une demi-heure : les **« G'Eaux Minutes »**, sont proposés régulièrement sur la pause méridienne. aux agents d'Eaux & Vilaine. Ils permettent de partager des informations internes, notamment sur les outils SIG, et sont animés par les administrateurs de données.
Ce format a également été utilisé pour présenter le **Guide du technicien milieux aquatiques « de A à Z »**, élaboré avec le Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité et décrivant les différentes étapes d'un projet de restauration de cours d'eau.

Communication

Plusieurs outils de communication ont été produits dans le cadre du projet Life Revers'Eau, porté par la Région des Pays de la Loire. **Deux illustrations d'un bassin versant** ont été réalisées afin de visualiser l'ensemble des actions possibles pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont accompagnées d'un **retour d'expérience** sur une démarche de concertation menée dans le cadre d'un projet de restauration d'une tête de bassin versant à Villepot (44), sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE).

Création d'un groupement de commandes pour l'acquisition de données de qualité d'eau

Un groupement de commandes a été créé en 2024 par Eaux & Vilaine pour mutualiser les achats d'analyses de la qualité de l'eau avec le Syndicat Chère-Don-Isac. Coordonné par Eaux & Vilaine, **il est renouvelé en 2025 et élargi à 2 nouveaux membres** : les syndicats Grand Bassin de l'Oust et Eau des Portes de Bretagne. Ce dispositif vise à **harmoniser les analyses à l'échelle du bassin versant et à générer des économies d'échelle.**

Perspectives 2026

EAU & URBANISME

Poursuite de l'animation du réseau

En 2026, il est prévu de poursuivre l'animation du réseau Eau & Urbanisme **en accompagnant plus particulièrement les territoires dont les PLUi sont en révision** à la suite de l'approbation des nouveaux SCoT.

AUTRES RÉSEAUX

Renforcement des compétences et dynamique des réseaux métiers

L'animation des autres réseaux se poursuivra. Dans ce cadre, des **formations** et **journées techniques** seront proposées. Une journée est notamment envisagée pour les techniciens milieux aquatiques pour une meilleure prise en compte des espèces protégées dans les projets de restauration de cours d'eau.



Illustration d'une situation hydrographique : Avant



Illustration d'une situation hydrographique : Après

Renforcement du Système d'Information Géographique mutualisé

Faits majeurs 2025

Création d'un outil d'aide au diagnostic des risques de transfert des produits phytosanitaires

En amont de la mise en œuvre du SAGE révisé, Eaux & Vilaine porte une **étude visant à évaluer le risque de transfert des produits phytosanitaires à l'échelle parcellaire, à partir de données cartographiques et satellitaires**. Elle doit permettre d'identifier les parcelles prioritaires, d'orienter les diagnostics de terrain et de proposer des aménagements limitant les transferts vers les milieux aquatiques. L'étude, lancée en août 2025 pour 8 mois (96 000 € TTC), aboutira à un **outil cartographique partagé** intégrant la mise à jour des données et le suivi des préconisations.

DONNÉES

Consolidation des données

Les outils développés en 2021-2022 par Eaux & Vilaine ont permis de constituer un **entrepôt de données fiables, normalisées et homogènes**, servant de base au déploiement de solutions de valorisation. L'objectif est de croiser ces données avec des indicateurs afin de **produire des tableaux de bord de suivi des actions**, des **moyens mobilisés** et des **résultats obtenus**. En 2025, le référentiel s'est enrichi avec l'intégration des **données météorologiques**, ainsi que des **données issues du travail et des résultats de nouvelles études**.

Vers une valorisation des données

Le réseau métier dédié aux indicateurs et aux méthodes d'évaluation a permis de **finaliser les 1ers indicateurs sous forme de tableaux de bord**. En s'appuyant sur les données saisies dans Sysma, ces tableaux de bord offrent désormais la possibilité de sélectionner une emprise géographique et d'accéder à une **visualisation synthétique des actions et travaux GEMA réalisés sur le territoire concerné**, à travers des indicateurs techniques et financiers.

SYSMA

Élargissement thématique et territorial

L'outil Sysma continue d'être l'**interface privilégiée de saisie des données des actions et des travaux**. Initialement dédié aux milieux aquatiques, il a été élargi aux actions agricoles, au bocage et à d'autres thématiques afin d'améliorer le partage d'information. En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec la **bancarisation des données relatives à l'animation territoriale**.

Avec le soutien d'Eaux & Vilaine, Sysma poursuit son déploiement territorial. Déjà implanté au Syndicat Chère-Don-Isac, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) a rejoint la communauté depuis 2023, permettant une **homogénéisation des données sur plus des 3/4 du bassin versant.**
Sysma est également ouvert à plusieurs partenaires : Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), Département d'Ille-et-Vilaine, Blavet Terres & Eaux, Forum des Marais Atlantiques (FMA), afin de favoriser les échanges sur les standards de données. Eaux & Vilaine reste un **acteur moteur de cette mutualisation**, en contribuant au partage des outils, des compétences et des connaissances.

GÉOGWILEN

Une base de données géographiques collaborative

La base référentielle de données géographiques Geogwilen continue de s'enrichir **de nouvelles couches d'information et de nouvelles fonctionnalités.** La capacité d'ouvrir, en toute sécurité, l'outil à des partenaires extérieurs, facilite le travail collaboratif et le partage des mises à jour des données d'inventaires de cours d'eau, de zones humides, etc.



La Vilaine, Guichen - Pont-Réan (35)

FORMATIONS - ACCOMPAGNEMENT

Une équipe au service de l'information, de la formation et du partage

Le pôle d'animation de la politique de bassin accompagne les équipes d'Eaux & Vilaine au quotidien en proposant des **formats vidéo courts sur les nouveautés et l'actualité SIG**, ainsi que des **notes sur les nouvelles données géographiques disponibles**.

Il assure également la **formation des agents**, via des **parcours d'intégration** pour les nouveaux arrivants et des **sessions de perfectionnement** visant la montée en compétence et l'autonomie.

Il pilote le projet de **Wiki interne**, destiné à devenir une plateforme de référence regroupant procédures, modes opératoires, tutoriels et webinaires internes. Ce dernier intègre aussi les rapports d'études et de stages, structurant ainsi le capital de connaissances techniques. Conçu comme un outil collaboratif et évolutif, ce Wiki facilite l'application des bonnes pratiques, l'harmonisation des méthodes et la transmission des savoir-faire, chaque agent pouvant contribuer à son enrichissement et à sa mise à jour.



Analyse Qualité de l'eau ©SCDI

Perspectives 2026

Structuration du Système d'Information (SI) sur l'eau

La feuille de route du système d'information géographique désormais définie et partagée, structurera le développement des solutions sur plusieurs années et s'accompagne d'un soutien aux utilisateurs via formations, tutoriels et manuels. Elle portera notamment sur :

- Le **développement du Wiki interne** comme support des modes opératoires et procédures ;
- Les mise en place d'un **observatoire local du bocage** ;
- L'augmentation des **données mises à disposition en open data** ;
- Le renforcement de la **sécurité des systèmes** ;
- La mise en conformité avec le **RGPD.**

Développement des observatoires

2026 permettra également de préparer la mise en œuvre du SAGE révisé, notamment à travers la mise en place d'observatoires souhaités par la CLE.
Deux thématiques prioritaires sont concernées :

- Les **aires d'alimentation de captages** en eau potable ;
- Les phénomènes d'**eutrophisation**.

Ces travaux viseront à mieux suivre et comprendre l'évolution de ces enjeux sur le bassin.

Une nouvelle application « Le SAGE sur mon territoire »

2026 verra l'engagement de la **refonte de l'application « Le SAGE sur mon territoire »** afin d'**intégrer les informations issues du SAGE révisé** et d'**assurer une adaptation aux technologies les plus actuelles.**

Pôle Eau Potable & Hydraulique

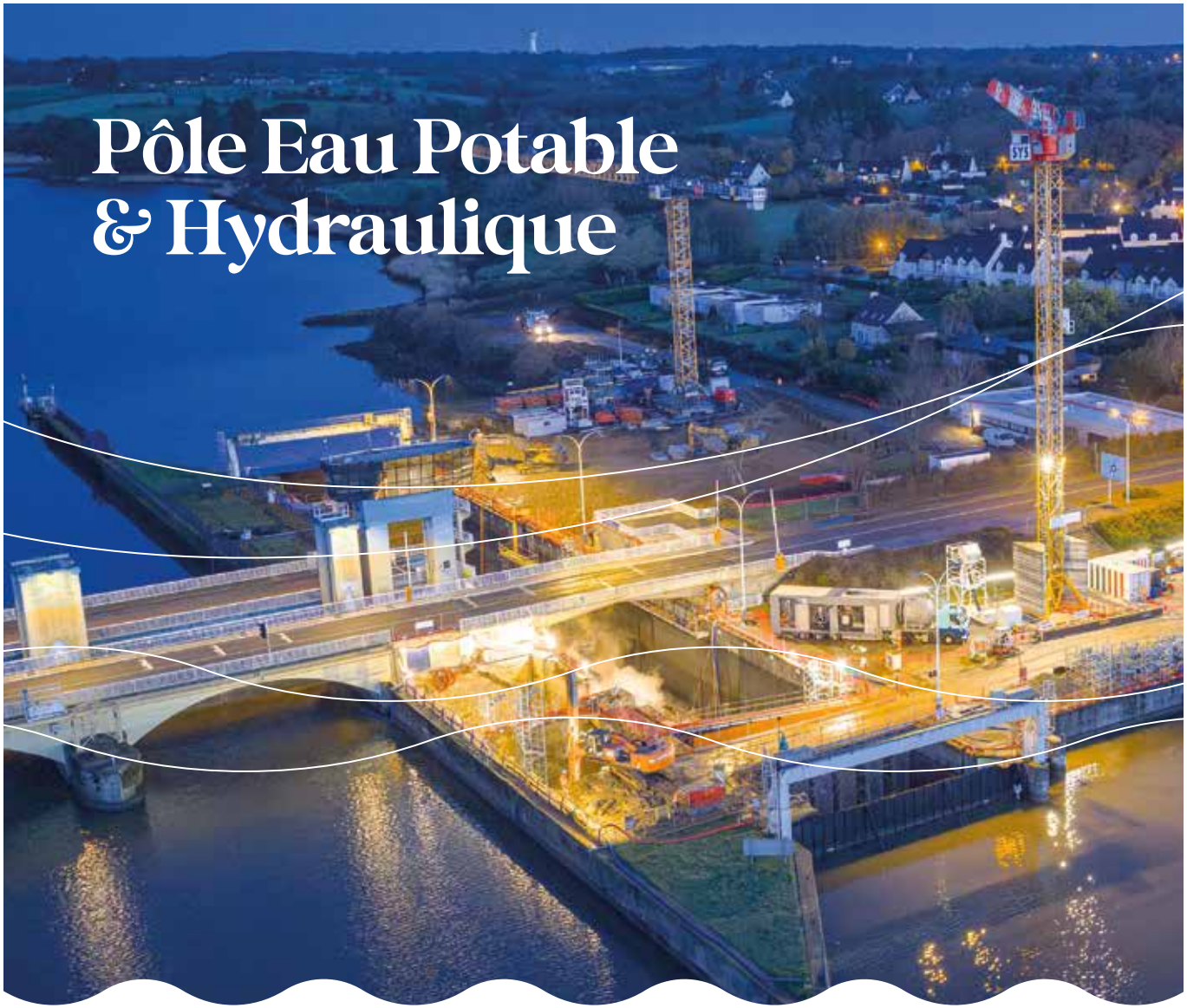

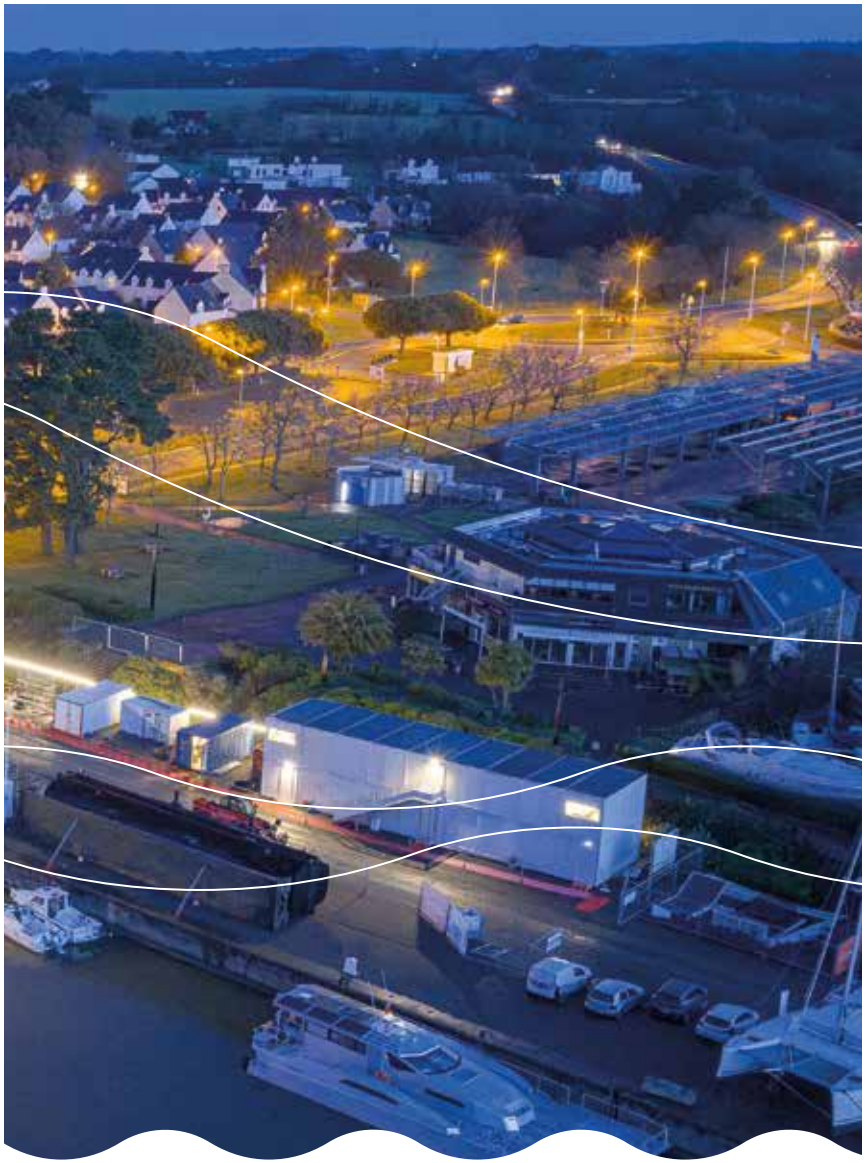

Prévention des crues & des étiages

« L'année 2025 a été marquée par des épisodes climatiques extrêmes, avec une inondation historique en janvier (111 communes reconnues en état de catastrophe naturelle), suivie d'un printemps sec. Face à l'intensification du changement climatique, les actions portées par Eaux & Vilaine, notamment le PAPI et les études HMUC, visent à adapter le territoire afin de préserver les milieux aquatiques et de sécuriser les usages de l'eau. »

Sébastien CROSSOUARD, Vice-président en charge de la relation avec le syndicat Chère-Don-Isac et de la Prévention des inondations.

MISSIONS **SOCLE**

Actions menées à l'échelle du bassin versant

- Études générales : hydraulique, ruissellement, gestion quantitative, participation à l'élaboration/révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), veille sur le changement climatique ;
- Intégration du risque dans les documents et les opérations d'urbanisme ;
- Adaptation des bâtiments inondables : Alabri ;
- Animation territoriale à l'échelle du bassin versant ;
- Volets inondations et étiages du SAGE Vilaine ;
- Pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Vilaine ;
- Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine.

MISSIONS **À LA CARTE**

Exercice de la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des intercommunalités l'ayant transférée à Eaux & Vilaine

- Gestion des ouvrages hydrauliques ayant une fonction de protection contre les inondations (digues, barrages) : gestion réglementaire, maintenance, surveillance, travaux ;
- Gestion déléguée d'autres ouvrages hydrauliques classés ;
- Maîtrise d'ouvrage d'actions locales : études et travaux.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

10 000 bâtiments recensés en zone inondable

Coût des inondations
(source Caisse Centrale de Réassurance) :
Janvier 2001 : **14.6 M€**
Février 2014 : **2.7 M€**
Juin 2018 : **8.4 M€**

13 M€
Budget du PAPI Vilaine 2020-2027

21 intercommunalités ont transféré la compétence à Eaux & Vilaine.

Ouvrages gérés par Eaux & Vilaine :
- **4 ouvrages multi-usages** ayant une fonction de prévention des inondations (intégrés dans les missions Socle) : barrage d'Arzal et 3 barrages de la Vilaine Amont
- **2 systèmes d'endiguement** à Saint-Nicolas de Redon et Damgan
- **7 ouvrages de ralentissement des crues** sur la Chère amont et à Blain
- **1 barrage** situé sur le Don à Moisdon-la-Rivière

Faits majeurs 2025

MÉTÉO

Crue historique en janvier 2025

Le mois de janvier a connu de très fortes précipitations (plus de 200 mm) et des crues généralisées, en particulier sur la Vilaine et la Seiche qui ont été placées en vigilance Rouge sur Vigicrues. **111 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle et plusieurs milliers de personnes ont été affectées**. L'ensemble des ouvrages ayant une fonction de protection contre les inondations a été mobilisé afin de limiter les effets de cette crue, dans la limite de leurs capacités.



Saint-Nicolas-de-Redon (44), janvier 2025

OUVRAGES

Limitation des crues par les grands barrages

Eaux & Vilaine a fortement mobilisé les 3 barrages Vilaine amont et le barrage d'Arzal-Camoël à l'aval afin de limiter les inondations de janvier. A l'amont, les 3 barrages « tamponnent » les inondations dans les retenues. A l'aval, le barrage d'Arzal bloque les remontées maritimes à marées hautes et évacue les crues à marées basses.

Amélioration du système d'endiguement de Saint-Nicolas-de-Redon

En janvier 2025, le quartier de la Digue sud à Saint-Nicolas-de-Redon a été protégé mais le quartier de la Digue nord a connu une inondation par surverse par-dessus une route et un parking. Pour pallier cela, Eaux & Vilaine a mené une **étude hydraulique** et défini une **solution de protection complémentaire avec des barrières amovibles** testées positivement le 19 décembre 2025 puis mises en œuvre durant les crues de janvier et février 2026.



Barrières de protection temporaires, Saint-Nicolas-de-Redon (44)

Un tronçon de la digue de Damgan reconstruit et amélioré

La tempête « Céline » du 28 octobre 2023 avait endommagé un tronçon de la digue de la grande plage de Damgan. Après avoir mené des travaux d'urgence dans des délais records et missionné un maître d'œuvre, **Eaux & Vilaine a reconstruit ce tronçon à l'automne 2025, des fondations jusqu'aux finitions avec un parement en pierres.** La digue a été améliorée avec un système de drainage.



Digue de la Grande Plage de Damgan reconstruite

ALABRI

2025, l'année de tous les records

L'opération qui vise l'adaptation des bâtiments aux inondations a été lancée en 2022 par Eaux & Vilaine qui a organisé 22 réunions publiques. Les inondations de janvier 2025 ont entraîné une très forte hausse des inscriptions. **Malgré une augmentation de budget votée par Eaux & Vilaine, toutes les demandes n'ont pas pu être traitées.** Fin 2025, on décompte **600 diagnostics individuels réalisés**, **100 dossiers de travaux en cours ou terminés** et **80 personnes sur liste d'attente**. Le nouveau budget 2026 va permettre de répondre à cette demande.

Perspectives 2026

ÉTUDES

Poursuite des études de ruissellement

Vitré Communauté, la Communauté de Communes de Nozay et Pays de Blain Communauté, affectées par les orages de juin 2018 et partiellement par les orages de juin 2024, ont souhaité réaliser des **études de ruissellement pour agir sur les secteurs les plus exposés.** Les études ont démarré mi-2025 par des visites de terrain avec les élus communaux et vont se poursuivre en 2026 avec la **modélisation des ruissellements** et l'**étude de solutions locales.**

De nouveaux systèmes d'endiguement

Eaux & Vilaine porte 2 projets de création de **systèmes d'endiguement à Redon (sur la presqu'île de Redon) et à Damgan (à l'entrée du bourg)**. Courant 2026, les dossiers seront déposés auprès des services de l'Etat en vue d'obtenir les autorisations réglementaires.



Gradines Quai Jean Bart, Redon (35)

Chère amont - Projet de nouvelles zones de ralentissement des crues

Afin de compléter les 6 ouvrages existants, Eaux & Vilaine porte une **étude de conception de nouvelles zones de ralentissement pour protéger le centre-ville de Châteaubriant** jusqu'au niveau de la crue de juin 2018, qui avait affecté une centaine de bâtiments. En 2026, **les projets définitifs et les dossiers réglementaires seront produits.** Une Déclaration d'Utilité Publique sera nécessaire, la concertation amiable n'ayant pas abouti sur un des nouveaux sites.

Vers un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) n°4

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine et la CLE du SAGE Vilaine ont délibéré pour s'engager dans l'élaboration d'un **nouveau PAPI (le 4ème) qui couvrira la période 2029-2035**. Le PAPI est l'outil de contractualisation des Collectivités avec l'Etat pour mener des actions sur les inondations et solliciter les subventions associées. L'année 2026 sera consacrée au **diagnostic du territoire** et à la **mobilisation des élus des EPCI et des communes les plus exposées**. La stratégie et le plan d'actions seront élaborés en 2027, avant les étapes de validation en 2028. Les PAPI sont désormais soumis à une évaluation environnementale et à la participation formelle du public.

Gestion des grands ouvrages

« Démarrage des travaux de l'écluse anti-salinité, crue historique en janvier avec des débits record au barrage d'Arzal, sécheresse inédite en novembre avec des niveaux exceptionnellement bas sur les barrages de Vilaine amont : 2025 aura été l'année des grands projets et des extrêmes. Avec les effets du dérèglement climatique, ce grand écart se répètera de plus en plus souvent. Le signal d'alerte doit être entendu : la gestion de nos grands ouvrages sera un enjeu crucial du futur mandat. »

Bernard LE GUEN, Vice-Président en charge de l'eau potable et des grands ouvrages.

Barrage estuarien d'Arzal, l'interface entre eau douce et eau salée

MISSIONS

• **Exploitation et maintenance** du barrage d'Arzal et des ouvrages annexes (vannages de l'Isac et du Trévelo), du pont mobile de Cran à Saint-Dolay.

• **Prévention des inondations, production d'eau potable, navigation, gestion environnementale des marais de Vilaine, continuité piscicole.**

• **Lutte contre l'envasement**
Réalisation en régie de travaux de dragage ponctuels dans l'estuaire de la Vilaine (ports de Tréhiguier et de Camoël, chenaux d'accès au chantier de Tréhudal et à l'écluse d'Arzal) ; exploitation et maintenance du Rochevilaine, navire rotodévaseur.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

12 694 **passages** à l'écluse d'Arzal

427 **passages** au pont de Cran

+ de **900** **heures de dragage** avec le rotodévaseur.



Rénovation des gabions aval, barrage d'Arzal (56)

Faits majeurs 2025

BARRAGE D'ARZAL

Des débits records au mois de janvier

Janvier 2025 a été marqué par une **crue d'ampleur exceptionnelle** qui a engendré des **débits très importants sur la Vilaine aval**. A la station du pont de Cran à Saint-Dolay, le débit moyen journalier a atteint **1 258 m³/s** le 30 janvier, soit la plus forte valeur mesurée depuis sa mise en service en 2002. Les 5 vannes du barrage sont restées ouvertes 24h/24 entre le 29 janvier et le 5 février : les débits évacués étaient tels que la force hydraulique de la Vilaine était suffisante pour empêcher la marée de franchir le barrage et de remonter le fleuve.

Dépôt de l'étude de danger

Le barrage d'Arzal, classé en **catégorie B**, doit faire l'objet d'une **étude de danger tous les 15 ans**. La précédente étude datant de 2009, une mise à jour a été lancée en 2024. **Le dossier a été transmis à la DREAL pour instruction le 30 juillet 2025**.

Fin du chantier des gabions aval

Les gabions sont les cylindres métalliques qui assurent la continuité entre le barrage et la digue de fermeture en remblai. Les travaux ont consisté à **créer une nouvelle enceinte métallique** venue ceinturer la structure existante, très fortement corrodée. Après **10 mois de travaux**, le chantier a été réceptionné le 18 avril 2025.



Batardage de l'écluse, Arzal (56)

Nouveau marché de surveillance pluriannuelle

Le marché de surveillance pluriannuelle du barrage arrivait à échéance le 31 décembre 2025. Il a été renouvelé pour une durée de **4 ans**. La prestation a été confiée au cabinet **Safege**, qui aura notamment en charge **la réalisation des visites de surveillance trimestrielles et de la visite technique approfondie, le suivi d'auscultation, la mise à jour des documents réglementaires** (document d'organisation, rapport de surveillance) et **l'actualisation des études de stabilité.**

Travaux de rénovation des batardeaux

Les batardeaux sont des éléments de sécurité du barrage qui permettent de **mettre à sec les vannes ou l'écluse lors de travaux de rénovation**. Ils ont fait eux-mêmes l'objet d'une importante opération de réhabilitation en 2025, pour un montant de **2,4 M€ HT** : désamiantage, sablage, remise en peinture, reprises de soudures, renforcement et sécurisation des accès. Les travaux ont été réceptionnés au mois de juillet.

ÉCLUSE D'ARZAL

La sécheresse après les crues

Une longue période de déficit pluviométrique a succédé à l'épisode de crue du mois de janvier. Pour protéger la ressource potabilisable, **des restrictions d'éclusage ont dû être opérées à partir du mois de juillet**. Elles se sont poursuivies jusqu'au mois de novembre.

A partir du 4 novembre, l'écluse a été fermée, batardée et mise à sec dans le cadre des travaux de réalisation du sas anti-salinité.



Batardeaux rénovés



Lancement officiel des travaux de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Écluse anti-salinité : début des travaux

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil/Eiffage Metal/Eiffage Energie Systèmes, pour un **montant de 12,7 M€ HT.** Il a été notifié au mois de juin et les travaux ont démarré le 20 octobre pour une durée de 21 mois.

Les 2 principaux ouvrages créés sont une **station de pompage** qui permettra de soutirer par le fond les eaux salées de l'écluse pour les renvoyer en estuaire, et une **vanne secteur** qui permettra de substituer les eaux salées par de l'eau douce de la Vilaine en partie supérieure.

Les travaux nécessitent de fermer l'écluse pendant deux hivers consécutifs : la 1ère période de fermeture a été programmée de novembre 2025 à avril 2026.

EN VIDÉO

Perspectives 2026

BARRAGE D'ARZAL

Travaux de réhausse de la digue

L'arrêté préfectoral impose que la crête de la digue reste au-dessus de la cote **4,65 ngF**. En raison de tassements réguliers d'environ 1 cm par an, **cette limite a été atteinte en 2025.** Des travaux de rehaussement sont donc prévus en septembre 2026.

ÉCLUSE D'ARZAL

Les travaux de l'écluse anti-salinité vont se poursuivre

Après la remise en eau de l'écluse au printemps, une **deuxième séquence de fermeture** démarrera **à l'automne 2026**, jusqu'au printemps 2027.



Travaux de construction de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache, des réservoirs régulateurs des besoins en eau sur le bassin

MISSIONS

• **Exploitation et maintenance** des barrages de la Haute Vilaine, la Valière et la Cantache formant un aménagement hydraulique cohérent.

• **Prévention des inondations, production d'eau potable, soutien d'étiage et activités récréatives.**

• **Gestion différenciée des abords**
Plus de 200 ha de foncier cumulé sur les trois barrages. Préservation de la biodiversité (fauches et broyages tardifs, entre juillet et septembre).

• **Animation/concertation**
Comités annuels de gestion hydraulique et des usagers, concertation avec les partenaires institutionnels.



Barrage de la Valière

Faits majeurs 2025

HYDROLOGIE

2025, l'année des extrêmes

Malgré un cumul exceptionnel en janvier (210 mm), **la pluviométrie 2025 est restée globalement inférieure à la moyenne.** L'écrêtement des crues de janvier a souligné le rôle essentiel des ouvrages sur le bassin versant de la Vilaine amont. L'insuffisance de pluviométrie printanière et l'arrivée tardive des précipitations automnales ont engendré **un étiage long illustré par des niveaux particulièrement bas sur les plans d'eau en novembre.**

BARRAGES

Fin du chantier pluriannuel de maintenance des organes hydrauliques

La vanne de vidange du barrage de la Valière a été retirée pendant l'été pour des travaux de maintenance : **remplacement des joints et remise en peinture.**

Compléments aux études de danger

Des **visites subaquatiques** ont été réalisées sur le barrage de la Cantache (parement amont) et de la Haute Vilaine (bathymétrie, envasement au droit de la prise d'eau et tour de prise). Une campagne de **sondages géotechniques** a également été réalisée sur ces deux ouvrages ainsi que sur la digue secondaire de Rabaud, en vue de l'actualisation des études de stabilité. Enfin, les études hydrauliques ont confirmé le bon dimensionnement des déversoirs de sécurité face aux crues de sûreté, conformément aux exigences applicables aux barrages de classe B (crue de période de retour de 3 000 ans).



Barrage de la Cantache

.

PLANS D'EAU - ABORDS

Un entretien constant

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur les **espaces naturels, prairies, boisements** (gestion différenciée) mais également sur les **abords des trois plans d'eau** afin d'en faciliter l'exploitation et l'accessibilité au public.

Des activités récréatives plébiscitées

En 2025, **10 manifestations** ponctuelles sportives ou de loisirs ont été organisées (activités nautiques, randonnées, trails, concours de pêche...).

Perspectives 2026

BARRAGES

Travaux de réparation de la conduite d'eau brute au barrage de la Valière

La **conduite d'eau brute de la Valière** permet d'alimenter les **usines de production d'eau potable de la Billerie** et de **la Grange à Vitré**, gérées par Eau des Portes de Bretagne. Une fuite a été identifiée dans la traversée de la partie en remblai du barrage. **Le barrage étant de classe B, le recours à un maître d'œuvre agréé est obligatoire.** La mission a été confiée à Safege. Elle démarrera au premier trimestre, pour des travaux envisagés à l'automne 2026.

Poursuite des études complémentaires aux études de danger

A la suite des études hydrauliques et des campagnes d'investigations in situ (inspections subaquatiques et sondages géotechniques), **les études de stabilité des ouvrages de la Cantache et de la Haute Vilaine seront actualisées.** Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

PLANS D'EAU - ABORDS

En 2026, sont prévus la **réhabilitation** de chemins, parkings et le remplacement de barrières forestières vétustes sur les 3 plans d'eau, ainsi que la **sécurisation** d'un chemin sur le pourtour du barrage de la Valière.

Sécurisation de l'eau potable

« Un important programme de travaux vient de s'achever (rénovation et sécurisation de l'usine, Aqueduc Vilaine Atlantique), mais il faut déjà se projeter sur la suite : augmentation de nos capacités de stockage, gestion patrimoniale de nos feeders, nouvelles molécules à traiter…Le schéma directeur que nous allons engager en 2026 permettra de programmer ces nouveaux investissements, pour qu'Eaux & Vilaine continue à assurer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, au carrefour de 2 régions et 3 départements. »

Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau potable et Grands ouvrages.

MISSIONS

- **Maîtrise d'ouvrage de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel et de l'infrastructure de transport associée** :
220 km de canalisations, 2 châteaux d'eau, 2 stations de surpression.
- **Suivi du contrat de Délégation de Service Public** pour l'exploitation et la maintenance du patrimoine (contrat d'une durée de 8 ans à compter du 1er janvier 2024).
- **Pilotage des études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine** : schéma prospectif, restructuration et mise en sécurité de l'usine, interconnexions de sécurisation…

CHIFFRES **CLÉS** 2025

90 000 m³/jour
Capacité de production

21,42 Mm³
Volume distribué

22,96 Mm³
Volume prélevé en Vilaine

0,64 € HT/m³
Prix moyen

13,72 M€ HT
Recettes d'exploitation



Saturateurs à chaux, usine d'eau potable de Vilaine Atlantique

Faits majeurs 2025

PRODUCTION

Une année de forte production malgré un été humide

Avec 21,4 millions de m³ livrés, **2025 est encore une année de forte production** pour notre usine (18,5 Mm³/an ont été produits sur la période 2009-2023). Cette situation s'explique comme en 2024, par une forte mobilisation de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (1,6 millions de m³ ont été livrés à l'usine de Villejean) mais également par la période de déficit pluviométrique qui a suivi la crue du mois de janvier, ayant entraîné une sollicitation importante de notre ressource par la plupart de nos partenaires.

QUALITÉ DE L'EAU

Une eau qui respecte les critères destinés à la consommation humaine

En 2025, le taux de conformité par rapport aux limites des qualité des eaux destinées à la consommation humaine sur notre périmètre (usine et réseau de transport) était de **100% pour la microbiologie et la physico-chimie** selon le contrôle sanitaire officiel réalisé par l'Agence Régionale de Santé.

USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

Remplacement du saturateur à chaux

Le saturateur est un ouvrage qui permet de diluer la chaux pour l'injecter aux différentes étapes de la filière de traitement afin de réguler le pH. **Cet ouvrage, vieillissant, fuyard et présentant des défauts structurels, sera démoli et remplacé par un ouvrage neuf.** La consultation travaux a été organisée fin 2025 : le marché a été attribué à la société Hydrea en groupement avec Eiffage, pour un montant de **1,625 M€ HT**. Les travaux commenceront à l'automne 2026.



Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, Férel (56)

Remplacement du sable par un nouveau média filtrant sur une des trois files de traitement

Les filtres à sable sont une des étapes finales de la filière de traitement de l'usine : l'eau traverse un lit filtrant d'environ 80 cm d'épaisseur qui permet d'éliminer les impuretés et d'améliorer la qualité physique, chimique et bactériologique de l'eau. Pour que le lit de sable garde son efficacité, des lavages fréquents sont nécessaires, qui entraînent des pertes en eau. A l'automne 2025, un **nouveau média filtrant** a été mis en place sur une des tranches : ses caractéristiques permettent de **réduire la fréquence des lavages et donc les pertes en eau, sans dégrader la qualité du process.** L'année 2026 permettra de **comparer ce nouveau média au sable resté en place** sur les deux autres tranches et de **quantifier les gains sur les rendements hydrauliques**.

Une production d'énergie photovoltaïques sur site

Après les premières études de faisabilité en 2024, une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée en 2025 pour concrétiser la mise en place d'une production d'énergie photovoltaïque à l'usine. Les études d'avant-projet ont permis de confirmer la **pertinence du projet** et de valider **une première phase de déploiement sur le terre-plein du bâtiment administratif** (2 200 m2 de surface au sol) **et sur la bâche de Campbon** (600 m2 de surface en toiture), pour une production annuelle prévisionnelle de 268 MWh, **soit 2,5 % des besoins de l'usine, et un taux d'autoconsommation de 100%.**

Perspectives 2026

USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE

Déploiement d'une production d'énergie photovoltaïques

L'Avant-Projet Détaillé sera validé en début d'année, pour une consultation travaux à organiser au 2ème semestre. **Le marché devrait être attribué à l'automne 2026 pour une mise en service prévue début 2027.** Une deuxième phase de déploiement sur le site de l'usine est d'ores et déjà envisagée à partir de 2028.

Démarrage des travaux du nouveau saturateur à chaux

La marché sera notifié au 2ème trimestre, pour un **démarrage des travaux à l'automne** (en période de moindre production de l'usine) et une mise en service du nouvel ouvrage en mars 2027.

SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Démarrage de la mission

La consultation pour notre futur schéma directeur Eau Potable n'a été engagée qu'en fin d'année. Le démarrage de la mission est prévu en juin 2026 pour une durée prévisionnelle de 18 mois. L'objectif sera de disposer pour le début de l'année 2028 d'un **document programmatique des investissements à l'échéance 2037**, intégrant les impacts prévisibles du changement climatique.

CYBERSÉCURITÉ

Homologation ANSSI des systèmes informatiques

L'usine de Vilaine Atlantique étant classée point d'importance vitale, **d'importantes mesures de protection vis-à-vis de la cybersécurité doivent être mises en place** par notre opérateur Suez Eau France. La démarche a été engagée dès le démarrage du contrat et se finalisera en 2026 avec l'**homologation par l'ANSSI** (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes Informatiques) de nos systèmes informatiques industriel (process de l'usine) **et sûreté** (vidéoprotection et contrôle d'accès).



Contrôle Qualité Usine d'eau potable de Vilaine Atlantique



Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité



Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) & compétences associées

Depuis la loi NOTRe, **la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) est devenue une compétence obligatoire des EPCI**. **Certaines collectivités ont choisi de transférer cette compétence et les volets associés** (ruissellement, bocage, pollutions diffuses), **à Eaux & Vilaine** organisé en 3 unités de gestion : l'Unité de Gestion Vilaine Aval, l'Unité de Gestion Vilaine Est et l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. D'autres ont désigné des opérateurs comme les syndicats de bassins versants Chère-Don Isac ou Grand Bassin de l'Oust, ou ont choisi de garder la compétence en régie ou de la déléguer.

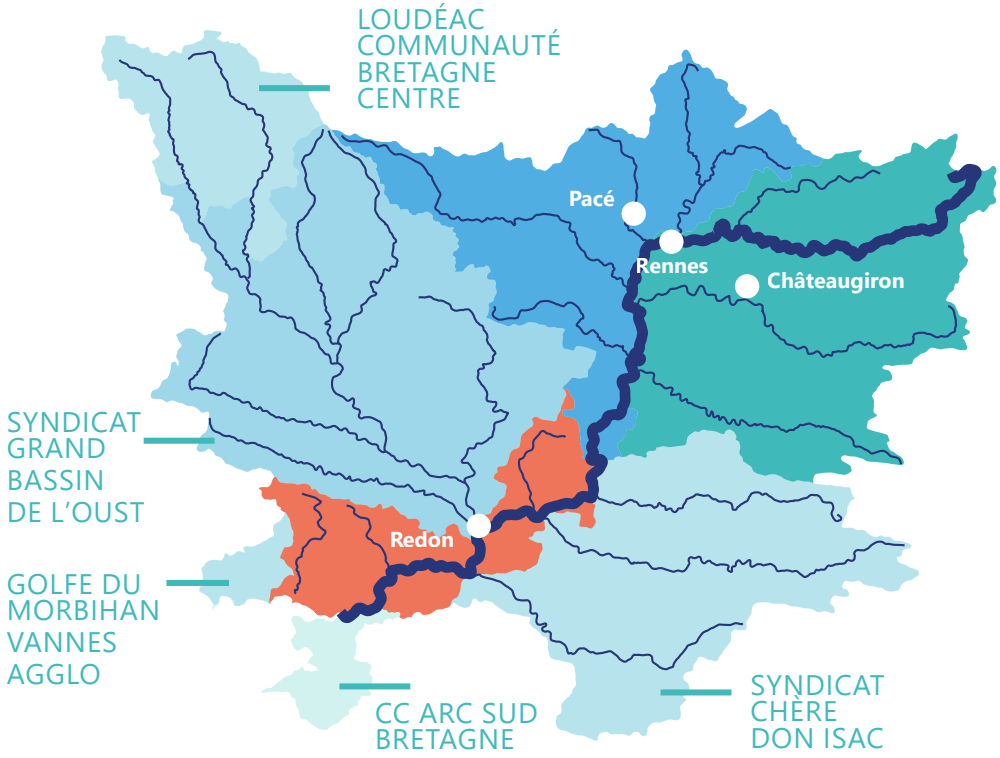



Ruisseau du Borgnet, Saint-Méen-Le-Grand (35)

UNITÉ DE GESTION **VILAINE AVAL** (UGVA)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **17 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **11 agents**.
- Localisation : **Redon** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **900 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et REDON Agglomération.
- Cours d'eau : **1 500 km**

UNITÉ DE GESTION **VILAINE EST** (UGVE)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **35 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **28 agents**.
- Localisation : **Châteaugiron** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **2 442 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Bretagne Porte de Loire Communauté, Communauté de communes Châteaubriant-Derval, Liffré Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté et Vitré Communauté.
- Cours d'eau : **3 358 km**

UNITÉ DE GESTION **VILAINE OUEST** (UGVO)

Présentation

- Gouvernance : un Bureau et un Comité territorial de **34 élus**.
- Ressources Humaines : une équipe de **22 agents**.
- Localisation : **Pacé** (35)

Territoire

- Surface du territoire : **1 785 km²**
- EPCI ayant transféré ses compétences : Brocéliande Communauté, Communauté de communes Bretagne Romantique, Communauté de communes Saint Méen-Montauban, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté, Montfort Communauté, Rennes Métropole et Vallons de Haute Bretagne Communauté.
- Cours d'eau : **2 526 km**

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Une nouvelle dynamique territoriale autour des Accords de Territoire

Sur chacune des Unités de Gestion, un nouvel Accord de Territoire a été élaboré au cours du 2nd semestre 2025.
Il intègre les évolutions du 12ème programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, avec une stratégie d'intervention renouvelée, l'introduction de nouvelles actions telles que l'aménagement de bassin versant, ainsi que des modalités de financement modifiées, notamment en matière de pollutions diffuses.

Bilan des contrats et définition des orientations 2026–2031

L'année 2025 a été consacrée à la réalisation du bilan et de l'évaluation des contrats territoriaux précédents, ainsi qu'à la définition de la stratégie 2026-2031 et des feuilles de route des Accords de Territoire 2026-2028. En parallèle, les nouvelles annexes financières des protocoles de transfert des compétences GEMA et associées des EPCI vers Eaux & Vilaine ont été élaborées en vue d'une signature début 2026.
Les échanges politiques menés dans ce cadre ont réaffirmé la volonté de maintenir un niveau d'ambition élevé pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Stratégies transversales et structuration des actions opérationnelles

À l'échelle des trois Unités de Gestion, plusieurs stratégies transversales ont été définies : répartition des actions relatives aux pollutions diffuses entre les producteurs d'eau potable et les Unités de Gestion GEMA, stratégie GEMA–Gestion Intégrée des Eaux Pluviales sur les têtes de bassins versants urbanisées, ainsi que stratégie foncière au service de la GEMA.
Un nouveau marché commun de restauration des milieux aquatiques, couvrant trois saisons de travaux, a été construit conjointement en 2025 et attribué en 2026, tout comme les marchés relatifs au suivi de la qualité de l'eau, aux pêches et aux suivis de travaux. Une démarche similaire a été engagée sur les travaux bocagers. Une rencontre avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a par ailleurs permis d'améliorer la cohérence des interventions sur les installations agricoles classées.

Communication et valorisation des actions

Des actions de communication ont été développées, avec la réalisation de 4 roll-up dédiés aux milieux aquatiques, aux pollutions diffuses, au maillage bocager et aux actions transversales, mis à disposition des collectivités.



Roll-up thématiques

Unité de Gestion Vilaine Aval | UGVA

2025 a marqué la fin du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 et l'ouverture d'une nouvelle phase de réflexion collective. Dans un contexte d'évolution des financements du 12e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, cette année a été l'occasion d'échanges constructifs avec les élus des EPCI afin de définir ensemble les ambitions stratégiques et financières pour les 3 prochaines années.

Malgré un contexte financier contraint, une volonté commune s'est dégagée : poursuivre et renforcer les actions en faveur de la qualité et de la quantité de la ressource en eau.

Bertrand ROBERDEL, Vice-Président Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan des Contrats Territoriaux de bassin versant 2020-2022 et 2023-2025

Le bilan provisoire des contrats territoriaux de bassin versant 2020-2022 et 2023-2025 fait apparaître un **taux d'exécution de l'ordre de 60%.**

Ces actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVA, comprenant les actions bocage, représentent à 6,6 M€.

CHIFFRES **CLÉS** (2020-2025)

Milieux aquatiques :
- 12 projets globaux réalisés
- 12 km de cours d'eau restaurés

Bocage
- 116 km de haies plantées, dont 48 km sur talus

Pollutions diffuses
- 197 actions collectives,
- 268 actions d'accompagnement individuel
- 16 lettres réseau pâturage

Actions transversales :
- 16 stations de qualité de l'eau suivies
- 43 supports de communication créés
- 46 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Porté par l'UGVA, l'Accord de Territoire 2026-2028 prévoit **une enveloppe prévisionnelle de 6,23 M€ TTC sur 3 ans** (travaux bocagers en Pays de la Loire inclus) avec près de 100 % des actions menées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVA. **75 % du montant sera consacré à la restauration des milieux aquatiques.**

En parallèle, les travaux bocagers se poursuivront via le programme Breizh Bocage, avec 0,82 M€ pour 2026-2028.

Les actions liées aux **pollutions diffuses agricoles** ne sont en revanche plus financées sur le territoire, nécessitant la construction d'un programme complémentaire avec Eau du Morbihan.

MILIEUX AQUATIQUES

Des réalisations majeures en 2025

En 2025, **3 projets ambitieux de restauration des milieux aquatiques ont été réalisés pour un montant provisoire de 590 000 € TTC**. Deux autres projets, engagés en 2024, ont été finalisés. Parmi eux :

• **À Pipriac (35)** : remise du ruisseau du **Pélican** dans son lit d'origine sur 1 700 m. et lancement des aménagements paysagers sur le ruisseau du **Fougeray** ;
• **À Questembert (56)** : restauration du cours principal du **Logo** à Monsonglais et reméandrage du ruisseau de **Kermadec** sur 500 m.

L'opération menée sur le **Tohon**, au lieu-dit Célac à Questembert, s'est poursuivie en 2025 avec un budget de 44 600 € TTC. Les travaux, comprenant la suppression de l'ouvrage de retenue et des aménagements sur le cours d'eau principal, ont permis de restaurer 350 m. de méandres et une zone humide de 2 hectares. Deux réunions publiques et un atelier participatif ont associé les habitants au choix des futurs aménagements paysagers.



Ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)



Plantation de haies bocagères, La Chapelle-de-Brain (35)

BOCAGE

Des haies restaurées pour des territoires plus résilients

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des programmes Breizh Bocage et Pays de la Loire Bocage sur l'ensemble du territoire de l'UGVA. Au cours de l'hiver 2025-2026, **près de 29 km de linéaires bocagers** ont été réalisés, dont 1 km par semis et 10,6 km sur talus ou billon, pour un montant total d'environ 320 000 €.

Dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), **deux plans de gestion bocagère** ont également été élaborés. Par ailleurs, des **travaux de remplacement des plants** ont été menés durant l'hiver 2025-2026 sur plusieurs linéaires affectés par les sécheresses, représentant un montant de 10 000 €.

ÉTUDES

Des études transversales au service de la restauration et de la qualité des eaux

L'**étude de continuité écologique sur 3 moulins du Saint-Éloi** se poursuit avec la définition de scénarios d'aménagement.

À l'aval de l'**Étiers de Billiers**, **une étude de vulnérabilité conchylicole** a permis d'identifier les principaux risques et de définir un plan d'actions opérationnel (surveillance, alertes, diagnostics), finalisé début 2026.

Enfin, un **projet partenarial** mené avec le SMP OUEST 35 sur les captages de Port de Roche, à Langon (35), a permis d'engager une protection durable de la ressource en eau, avec notamment la reconversion de 30 ha en prairies pour au moins 5 ans.



Ferme ouverte, Avessac (44)

ACTIONS AGRICOLES

Des exploitations accompagnées vers des pratiques plus durables

En 2025, **50 évènements agricoles** ont été organisés pour accompagner les exploitations vers des pratiques plus durables : expérimentations au champ, fermes ouvertes, groupes de travail ou animations sur l'échange parcellaire. Plusieurs **projets multi-partenariaux** ont également été menés, comme la journée de lancement du dispositif d'accompagnement au **désherbage mécanique** à Allaire (56) ou la publication de la **lettre mensuelle** *Réseau Pâturage*.

Parallèlement, **84 exploitations agricoles** ont bénéficié d'un accompagnement individuel afin de faire évoluer leurs pratiques. Parmi elles, **42 engagements en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** ont été validés par les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Bretagne et Pays de la Loire.

COMMUNICATION / ANIMATION

Sensibiliser, informer autour des enjeux l'eau et des milieux naturels

En 2025, Eaux & Vilaine et ses partenaires ont sensibilisé **152 élèves de primaire** sur 8 communes à travers des ateliers interactifs animés par **Water Family** et le **CPIE Val de Vilaine**, qui ont reçu des retours très positifs pour leur approche ludique et concrète.

La **communication grand public** a été renforcée avec de nouveaux panneaux pédagogiques, des roll-up et la diffusion des lettres *Inf'Eaux* et *Réseau Pâturage*. La presse locale a également largement relayé ces actions.

Le terrain a également été valorisé : **visites de sites restaurés** comme le ruisseau du Pélican à Pipriac (35), accueil d'étudiants et professionnels, et organisation de la **Journée Mondiale des Zones Humides** en lien avec l'Unité Biodiversité, proposant expositions et sorties d'observation ayant réuni 65 participants.

Enfin, **des réunions techniques et partenariales** ont permis d'échanger avec les EPCI, notamment Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ; et REDON Agglomération dans le cadre de la révision de son SCOT.



Ruisseau du Fougeray, Pipriac (35)

Unité de Gestion Vilaine Est | UGVE

« Eaux & Vilaine porte une ambition forte : préserver durablement la ressource en eau. Face à l'intensification du changement climatique, les élus réaffirment la nécessité d'amplifier les actions de restauration des cours d'eau, des zones humides et du bocage, ainsi que les aménagements favorisant l'infiltration des eaux pluviales et la réduction des pollutions diffuses. Menées avec l'ensemble des partenaires du territoire, ces actions constituent des leviers essentiels pour renforcer la résilience du bassin de la Vilaine et préserver les usages de l'eau pour les générations futures. »
Pascal Hervé, Vice-Président d'Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Est.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan du Contrat Territorial de bassin versant 2022-2024

Le bilan financier du Contrat Territorial s'élève à 13 M€ (incluant les actions bocagères pour 1,6 M€), soit un taux de réalisation de 60 % par rapport aux prévisions. En 2025, un avenant au contrat a permis de mobiliser les reliquats disponibles, pour un montant provisoire de 5,3 M€. Le montant total des réalisations du contrat est ainsi porté à 16,8 M€, soit un taux d'exécution global de 88 %.

CHIFFRES **CLÉS** (2022-2024)

Milieux aquatiques :
- 51 projets globaux réalisés
- 17 km de cours d'eau restaurés
- 51 ha de zones humides restaurées

Bocage
- 159 km de haies plantées dont 66 km sur talus

Pollutions diffuses
- 76 actions collectives avec + 1000 participants
- 378 diagnostics MAEC
- 148 autres diagnostics
- 204 suivis dont 153 de désherbage mécanique

Actions transversales :
- 37 stations de qualité de l'eau suivies
- 24 points de suivis morphologiques
- 14 points de suivis biologiques
- 82 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Élaboré par l'UGVE au 2nd semestre 2025, l'Accord de Territoire 2026-2028 prévoit un programme d'actions de **17,3 M€ TTC sur 3 ans** (hors Breizh Bocage).

La majorité des financements (86,4 %) concerne des actions portées par l'UGVE, dont près de **70 % dédiés à la restauration des milieux aquatiques.** Le reste du programme mobilise **plusieurs partenaires** du territoire, notamment les structures agricoles, Eau des Portes de Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. En tant que co-porteur de l'Accord, Eau des Portes de Bretagne jouera un rôle important dans les démarches liées aux captages prioritaires.

À cet accord s'ajoute le **programme Breizh Bocage** porté par l'UGVE représentant **2.04 M€ TTC** de dépenses prévisionnelles pour la période 2026-2028. Des actions de ce programme sont également déployées par Roche aux Fées Communauté et Bretagne Porte de Loire Communauté qui ont gardé cette compétence.

MILIEUX AQUATIQUES

Des cours d'eau restaurés et des milieux aquatiques renaturés

En 2025, **30 projets liés aux milieux aquatiques** ont été réalisés ou engagés pour un montant total de 2,44 M€. Ils ont permis la **restauration de 12 km de cours d'eau**, la **suppression de 10 000 m² de plans d'eau**, la réduction de 2 197 m² de plan d'eau et la **restauration d'environ 90 000 m² de zones humides**. En amont, 102 km de cours d'eau ont été diagnostiqués sur le territoire.

Parmi les opérations réalisées, plusieurs chantiers structurants ont été menés, notamment la restauration de la **Ville Étable** à Bourgon (500 ml), de la **Grimaudais** en forêt de Liffré (836 ml), du ruisseau des **Hayettes** à Chantepie (600 ml) ou encore d'un affluent de la **Planche-aux-Merles** à Domalain-Moutiers (900 ml), ainsi que la suppression d'un plan d'eau sur un affluent de la **Brutz** à Fercé. Ces interventions ont permis de renaturer les cours d'eau, de restaurer leurs fonctionnalités hydromorphologiques et de renforcer la continuité écologique.



Ruisseau de la Planche-aux-Merles, Domalain-Moutiers (35)



Plantation de haies bocagères

ACTIONS AGRICOLES

Actions avec les maîtres d'ouvrages associés

En 2025, **520 k€** ont été mobilisés pour les actions menées avec les Maitrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA). Cela a permis la réalisation de **107 diagnostics et 37 suivis individuels**, ainsi que près de **80 actions collectives** : sensibilisation, expérimentations, rendez-vous techniques, échanges parcellaires, fermes ouvertes, formations et accompagnement vers des systèmes agricoles durables et biologiques.

Actions en régie et prestations

En 2025, les actions en régie ont combiné **diagnostics, suivis et animation territoriale** autour des pratiques agricoles durables. **64 diagnostics MAEC** ont été réalisés (53 diagnostics système en maîtrise d'ouvrage associée et 11 diagnostics biodiversité en régie), complétés par le suivi des PAEC en Bretagne et Pays de la Loire et l'accompagnement du **Paiement pour Services Environnementaux (PSE) de la Seiche**, ayant mobilisé 83 532 € pour les exploitants engagés.

En parallèle, plusieurs **actions collectives** ont été menées : formations, expérimentations sur les couverts végétaux, ciné-débat et accompagnement à la transmission des exploitations.

Enfin, **16 diagnostics et suivis individuels hors MAEC, 31 pré-diagnostics et 32 entretiens** ont été réalisés pour accompagner les exploitants dans leurs transitions.

Foncier et installation-transmission : agir sur le long terme

Eaux & Vilaine mobilise les leviers fonciers et d'installation-transmission pour accompagner la restauration des milieux aquatiques, la transition agroécologique et le renouvellement des générations agricoles. En lien avec les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées, des expérimentations sont menées sur plusieurs territoires, tels que le Valière, le Semnon amont, le captage de la Cité à Theil-de-Bretagne et le Tellé, en partenariat avec les acteurs locaux de l'eau et les EPCI. Parallèlement, des actions foncières structurantes sont mises en œuvre telles que le **lancement d'un Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE)** sur le Semnon amont en collaboration avec les Départements d'Ille-et-Vilaine, de Maine et Loire et de Mayenne, le déploiement des Obligations Réelles Environnementales (ORE) sur le Tellé, ainsi que le renforcement des coopérations avec les producteurs d'eau potable.

Captages : protection de la ressource

Trois captages prioritaires sont identifiés sur l'Unité de Gestion Vilaine Est : **La Valière** et **Pont-Billon** (pesticides) et **Princé** (nitrates), couvrant 160 km² et 416 exploitations agricoles. Leur animation est assurée par Eau des Portes de Bretagne, en lien avec Eaux & Vilaine, notamment sur les actions GEMA et la restauration du bocage.

D'autres démarches de protection se poursuivent :

- Un partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil pour les actions sur les **captages de la Cité.**
- Un partenariat avec la communauté de communes de l'Ernée sur les **captages de l'Epine, de Fetissaie et des Buttes** en cours de développement.

ÉTUDES

Études et actions engagées sur le territoire

Plusieurs études globales ont été engagées et/ou poursuivies sur le territoire, parmi lesquelles :

• L'étude préalable à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du territoire amont de la Seiche ;
• La création d'une notice de gestion différenciée des espaces publics restaurés ;
• L'étude et valorisation des données archivées des travaux hydroagricoles du bassin versant du Changeon ;
• La restauration de la ripisylve des cours d'eau reméandrés, etc.

BOCAGE

2025-2026 : une dynamique soutenue de plantations de haies

Pour la campagne 2025-2026, 82 personnes ont été contactées dont 76 rencontrées. Ces démarches ont conduit à l'élaboration de 63 projets, parmi lesquels 60 ont pu être concrétisés.

Au total, **62 km de haies ont été plantés**, dont **12 km sur talus**, pour un montant global d'environ 640 k€, réparti comme suit :

• **50 km** dans le cadre du programme **Breizh Bocage**, pour un montant de 520 k€ ;
• **12 km** dans le cadre du programme **Bocage en Pays de la Loire**, pour un montant de 120 k€.

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie des programmes Breizh Bocage III et Bocage en Pays de la Loire, qui peuvent prévoir la réalisation obligatoire de talus en fonction de la pente.

COMMUNICATION - ANIMATION

Sensibiliser et accompagner les actions de l'unité

Le travail des équipes a été soutenu par une communication globale valorisant les actions de l'unité à travers l'élaboration de **différents supports de communication** : panneaux pédagogiques, lettres d'information ; articles de presse, etc. ; ainsi que par des actions de sensibilisation ciblées auprès du grand public et des scolaires. La campagne de sensibilisation 2024-2025 a notamment mobilisé 28 classes, avant son arrêt à la rentrée 2025-2026.

Des échanges réguliers avec les EPCI et les collectivités ont également été assurés à travers des réunions, des conseils et un accompagnement sur les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT), ainsi qu'un suivi de la révision du SAGE Vilaine.

Enfin, l'année a été marquée par la construction de l'accord de territoire 2026-2028, futur outil de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagné de sa stratégie territoriale et de sa feuille de route.



Animation grand public avec l'association Carabes et Canopée

Unité de Gestion Vilaine Ouest | UGVO

« 2025 : dernière année du Contrat Territorial 2023-2025 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, a été principalement consacrée à la poursuite des actions mais aussi au bilan du Contrat territorial et à la préparation du nouvel Accord de Territoire 2026-2028. Ce bilan a permis de valoriser le travail mené par les équipes auprès des élus et partenaires, en soulignant la dynamique engagée pour atteindre les objectifs fixés. Le nouvel accord confirme cette ambition collective en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, et garantit la poursuite des actions dans la même continuité. »

Jean RONSIN, Vice-Président Eaux & Vilaine, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

Faits majeurs 2025

STRATÉGIE

Bilan du Contrat Territorial de bassin versant 2023-2025

Le bilan provisoire du Contrat Territorial de bassin versant 2023-2025 met en évidence de **bons niveaux de réalisation**.

Pour la période 2023-2024, le montant des actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVO (incluant les actions bocagères) s'élève à **7,3 M€, soit un taux de réalisation de 73 % par rapport aux prévisions.** En intégrant les actions portées par les maîtres d'ouvrage agricoles associés ainsi que les opérations bocagères conduites par les autres collectivités, le montant total réalisé atteint 9,31 M€, soit un taux d'exécution de 73 % également.

CHIFFRES **CLÉS** (2023-2024)

Milieux aquatiques :
- 41 projets réalisés
- 25,2 km de cours d'eau restaurés

Bocage
- 60,2 km de haies plantées par l'UGVO, dont 36 km sur talus
- 37 km de haies plantées par les autres maîtres d'ouvrage

Pollutions diffuses
- 119 diagnostics MAEC (UGVO)
- 232 diagnostics MAEC (Maîtres d'Ouvrage Agricoles Associés)
- 49 agriculteurs suivis en désherbage mécanique (UGVO)
- 49 agriculteurs suivis en désherbage mécanique par l'UGVO et 20 agriculteurs suivis par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR)

Actions transversales :
- 5 études réalisées
- 19 stations de qualité de l'eau suivies par an
- 27 supports de communication produits
- 28 articles de presse
- 47 classes sensibilisées

STRATÉGIE

Un nouvel accord de territoire pour structurer les actions 2026-2028

Le montant prévisionnel de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO s'élève à **16,7 M€ sur 3 ans**. 83,5 % sont dédiés aux actions portées en maîtrise d'ouvrage par l'UGVO, dont près de **65 % concernent la restauration des milieux aquatiques.** Les 16,5 % restants financent des actions conduites par **différents partenaires du territoire**, notamment les structures agricoles, la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Fédération de pêche 35. La CEBR, co-porteuse de l'accord et producteur d'eau potable, contribuera également activement aux démarches liées aux captages prioritaires.

En complément, le **programme Breizh Bocage** représente un budget prévisionnel de **1,87 M€ pour les actions portées par l'UGVO sur 2026-2028**, auquel s'ajoutent 1,09 M€ portés par les autres maîtres d'ouvrage du territoire : la CEBR, la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté.



Restauration du Serein au Catonet, entre Plélan-le-Grand et Saint-Péran (35)



Restauration de la Flume, Langouët (35)

MILIEUX AQUATIQUES

Une année 2025 marquée par des opérations majeures de restauration des milieux aquatiques

En 2025, **32 projets ambitieux de restauration des milieux aquatiques ont été réalisés**, pour un montant provisoire de 2,6 M€ TTC. Ces actions ont permis ont permis la restauration de 15,6 km de cours d'eau, de 975 ml de rang zéro (zones humides de sources), de 58 078 m² de zones humides ainsi que la suppression de 49 850 m² de plans d'eau (7 supprimés et 5 déconnectés et réduits)

Parmi les opérations emblématiques figurent notamment :

- La **restauration du Serein au Catonet, entre Plélan-le-Grand et Saint-Péran**, avec 2,25 km de cours d'eau restaurés, 4 500 m² de plan d'eau supprimés et environ 5 500 m² de zones humides restaurées ;
- La **restauration de la Flume à Langouët**, comprenant près de 1 km de cours d'eau restauré, 3 900 m² de plan d'eau supprimés et 4 200 m² de zones humides restaurées. Ce projet, situé à proximité du centre-bourg, a été valorisé lors d'une matinée ouverte aux habitants, permettant de sensibiliser le public aux enjeux de restauration écologique.

ACTIONS AGRICOLES

Des actions agricoles proposées par l'unité et par les Maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées (MOAA)

En 2025, **17 pré-diagnostics** et **19 diagnostics MAEC Biodiversité** (milieux humides, création de prairie, protection des espèces, entretien du bocage) ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage UGVO et **40 diagnostics MAEC Systèmes** ont été réalisés par les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au contrat de l'UGVO. Ainsi, l'enveloppe dédiée à l'Unité de Gestion Vilaine Ouest par la Région Bretagne pour la contractualisation des MAEC a été consommée.

De plus, **31 agriculteurs** se sont engagés dans l'expérimentation du désherbage mécanique, ce qui représente un total de **260 hectares suivis**.

Les actions collectives agricoles se sont également poursuivies avec **28 évènements** répartis sur l'ensemble du territoire de l'Unité.



Prairie en Ille-et-Vilaine



Plantation de haies bocagères

BOCAGE

Des plantations bocagères toujours plus nombreuses sur le territoire

Pour l'**hiver 2024-2025**, **53,1 km de plantations bocagères ont été réalisés**, dont 33,5 km sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO.
Pour l'hiver 2025-2026, les plantations bocagères prévisionnelles sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO s'élèvent à 38,9 km, dont près de la moitié en création de haies sur talus. Par ailleurs, les autres maîtres d'ouvrage du territoire : la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, Vallons de Haute Bretagne Communauté et la Collectivité Eau du Bassin Rennais, prévoient 22,2 km de plantations.
Ainsi, le programme global pour l'**hiver 2025-2026** atteint un total prévisionnel de **61,1 km de haies plantées sur l'ensemble du territoire.**



Visite sur le cours d'eau de la Ville Cotterel, Montauban-de-Bretagne (35)

ÉTUDES

Études pré-opérationnelles et de connaissance en appui aux futurs projets de restauration

Sous la maîtrise d'ouvrage de l'UGVO, l'étude préalable aux travaux de restauration du ruisseau de la Ville Cotterel prévus en 2027 à Montauban-de-Bretagne a été poursuivie avec la réalisation d'études complémentaires : une étude d'Avant-Projet et des études hydraulique et géotechnique.

Deux stages relatifs à des études de connaissance se sont déroulés en 2025 portant sur :

• L'analyse des besoins de valorisation du bocage alternatifs à la filière bois énergie ;

• La méthodologie de restauration des cours d'eau à forte pente.

COMMUNICATION - ANIMATION

Informer, sensibiliser, mobiliser

En complément des actions de communication d'Eaux & Vilaine, l'unité a mené plusieurs actions pour sensibiliser les publics et renforcer l'appropriation des projets.

Quatre panneaux pédagogiques ont été installés sur les communes de Breteil, Paimpont, Saint-Sulpice-la-Forêt et Pacé, afin de valoriser les travaux de restauration des milieux aquatiques auprès du grand public.

Six visites de cours d'eau restaurés ont également été organisées au printemps 2025 à destination des élus, sur plusieurs EPCI du territoire, permettant de découvrir concrètement les opérations réalisées.

L'unité a par ailleurs participé à des **événements locaux**, notamment les comices agricoles de Guipel et de Chavagne, et a favorisé la prise en compte des enjeux de l'eau dans les politiques publiques et documents de planification des EPCI en participant à 22 réunions (COTECH, COPIL, groupes de travail, ...) avec les EPCI.

S'agissant des scolaires, 24 classes de CM1-CM2 (soit 563 élèves) ont bénéficié d'actions de **sensibilisation à l'environnement**, complétées par 7 interventions en établissements d'enseignement réalisées par les agents de l'unité.

Enfin, le **suivi de la qualité de l'eau** a concerné 16 stations tandis que le suivi de la qualité des milieux a été évalué via la réalisation de 6 suivis biologiques. Un suivi morphologique post-travaux a également été réalisé sur le ruisseau de La Chapinais à Lassy.

Perspectives 2026

Un cadre stratégique renouvelé

L'année 2026 constitue une étape structurante avec l'entrée en vigueur des **Accords de Territoire 2026-2028** et la mise en œuvre des **stratégies 2026-2031** sur les 3 Unités de Gestion. Les actions se poursuivent dans une **approche intégrée et ambitieuse**, combinant **restauration des milieux aquatiques**, **développement du bocage** et **actions agricoles** (sur des territoires restreints aux aires d'alimentation des captages prioritaires) individuelles et collectives, en régie ou en maîtrise d'ouvrage associée.

Une nouvelle thématique : l'aménagement de bassin versant

L'aménagement de bassin vient enrichir les missions existantes. Son déploiement constitue un **enjeu majeur**, tant par son caractère transversal que par la nécessité d'assurer sa cohérence avec les missions existantes à l'échelle des trois unités. À cette fin, le **recrutement d'animateurs** dédiés est prévu, accompagné d'un travail d'harmonisation de sa **stratégie de mise en œuvre**. Les **actions relatives au foncier** sur les sites pilotes, ainsi que la rédaction des méthodologies d'intervention sur les installations classées et sur les inventaires faune-flore seront conduites. Par ailleurs, un **marché mutualisé** à l'échelle des 3 Unités de Gestion du **bocage** sera attribué.

Suivi de l'état des masses d'eau & renforcement des connaissances

Parallèlement, le **suivi de la qualité de l'eau et des milieux** et le **renforcement des connaissances** sur les territoires se poursuivent au travers d'études et de dispositifs d'observation, appuyés par l'accueil de stagiaires.

Une évolution de l'animation agricole

L'animation agricole, incluant le portage des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sera maintenue uniquement sur les **aires d'alimentation des captages prioritaires** et les masses d'eau basculantes. Elle continuera d'être réalisée, comme précédemment, en étroite collaboration avec les producteurs d'eau potable.

Des projets structurants sur les territoires

Plusieurs projets structurants illustreront cette dynamique : poursuite d'**études ambitieuses** (plans d'eau de Marcillé-Robert et de Carcraon, etc.), **continuité écologique** et **restaurations de cours d'eau** (notamment à Pipriac et Montauban), maintien des **stratégies bocagères** avec de nouvelles plantations et le suivi de pratiques innovantes telles que les semis, **renforcement des partenariats** avec les syndicats d'eau potable sur les volets pollutions diffuses et foncier, et finalisation des programmations avec Eau du Morbihan et Eau des Portes de Bretagne pour l'intégration des captages de Carrouis et Pont-Billon.

Une année de transition institutionnelle

Les élections municipales de mars 2026 entraîneront le **renouvellement des comités territoriaux** via les EPCI au 2nd semestre. Des **actions de sensibilisation** et de **formation** accompagneront les nouveaux élus dans l'appropriation des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

Biodiversité

Des échanges entre les techniciens de l'Unité Biodiversité et les élus du Comité syndical ont été menés en 2025 afin de mieux connaître les missions d'Eaux & Vilaine et de renforcer la prise en compte du vivant lié aux milieux humides et aquatiques dans l'ensemble des actions de l'établissement.
Conduit dans un esprit d'écoute et de dialogue, ce travail collectif a abouti à l'élaboration d'un projet de stratégie biodiversité. Ces orientations, pensées de manière transversale, contribueront à mieux comprendre les équilibres du territoire, à anticiper les fragilités et à inscrire l'action publique dans la durée.

Patrick LE DIFFON, Vice-président d'Eaux & Vilaine en charge de la biodiversité.

Fait majeur 2025

STRATÉGIE

Une gouvernance collective pour construire la stratégie biodiversité

Un groupe de travail composé de **10 élus volontaires du Comité syndical** a été mobilisé afin d'élaborer une stratégie biodiversité propre à Eaux & Vilaine. Cette démarche, pilotée par **Patrick LE DIFFON** et **conduite en régie avec l'Unité Biodiversité,** a permis de construire une **réflexion collective** au service des enjeux du territoire.

Perspectives 2026

STRATÉGIE

Priorités d'action

- Présentation de la stratégie biodiversité au Comité syndical ;
- Renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans les projets portés par Eaux & Vilaine.

Natura 2000



Site Natura 2000 Estuaire et Baie de Vilaine

Natura 2000 est une politique européenne qui vise à **stopper la perte de la biodiversité** en identifiant des responsabilités biologiques sur certains territoires (« sites Natura 2000 »). **Eaux & Vilaine est à la manœuvre technique de trois de ces sites en France : Estuaire - Baie de Vilaine et Marais de Vilaine.**

MISSIONS

- Animation des comités de pilotage et de leur bureau.
- Accompagnement de porteurs de projets publics et privés concernés par le site pour éviter de porter atteinte à des espèces et milieux patrimoniaux.
- Organisation d'actions de sensibilisation sur la biodiversité en partenariat avec des collectivités et associations.
- Animation du Programme Agro-Environnemental pour l'engagement de MAEC Biodiversité.
- Portage ou coordination de programmes d'interventions en faveur d'espèces et de milieux rares.
- Acquisition de connaissances et organisation de suivis d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

41 communes

3 départements

2 régions

12 200 ha d'espaces terrestres

4 800 ha d'espaces marins

Principaux milieux de référence : vasières, récifs, herbiers marins, prés-salés, prairies humides des eaux douces et saumâtres, boisements, milieux aquatiques, abords de cours d'eau et chemins d'eau en marais.

Principales espèces cibles : oiseaux migrateurs et oiseaux nicheurs, loutre d'Europe, chauves-souris, libellules, pique-prune, poissons migrateurs, poissons d'eau douce.

Faits majeurs 2025

SENSIBILISATION

Organisation de 10 temps forts !

• **3 comités de pilotage** : 2 sur Baie-Estuaire de Vilaine et un pour les Marais de Vilaine ;
• **4 sorties ornithologiques** avec la coopération de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et des bénévoles de Bretagne Vivante ;
• **3 expositions** sur les milieux humides et la biodiversité dans les médiathèques de Béganne, Muzillac et Renac.

Des sorties grand public pour mobiliser les acteurs locaux

Une **soixantaine de personnes** a participé aux sorties organisées par Eaux & Vilaine.
Une occasion pour plusieurs d'entre elles de découvrir les Marais de Vilaine, l'Estuaire et leurs fonctions écologiques.



Pêche à pied de loisir



Formation sur les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), Frégréac (44)

Formation des agriculteurs à la biodiversité des prairies

Trois journées de formation ont été organisées en régie, en partenariat avec l'association Bretagne Vivante, afin de **valoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.** Chaque session a alterné un temps en salle consacré aux enjeux de biodiversité et une mise en pratique sur le terrain.

Une campagne de sensibilisation sur la pêche à pied de loisir

En chiffres :

• 9 interventions auprès des pêcheurs à pied de loisir ;
• 210 réglettes distribuées ;
• 110 personnes sensibilisées ;
• 16 panneaux installés.

CONCERTATION

Natura 2000 : une dynamique d'évolution sur la Vilaine aval

Un travail de réflexion approfondi sur l'évolution des périmètres Natura 2000 a été engagé en 2025, sous la gouvernance technique confiée à Eaux & Vilaine. Grâce à la contribution de partenaires naturalistes et scientifiques, des **éléments d'analyse** ont été partagés avec les élus locaux afin d'envisager l'évolution des politiques Natura 2000 sur la Vilaine aval, notamment l'extension des périmètres de l'Estuaire et des Marais de Vilaine, ainsi que le classement des Marais de Vilaine au titre de la protection des oiseaux.

Cette démarche de concertation a permis de rencontrer **188 acteurs locaux** (élus et usagers) dans le cadre du projet Marais de Vilaine (38 communes), ainsi qu'**une vingtaine d'élus sur le secteur de l'Estuaire**. **Deux outils cartographiques numériques** évolutifs ont également été développés en régie afin de faciliter la consultation des projets.



Comité de pilotage Marais de Viliaine

Perspectives 2026

- Mener des suivis naturalistes ;
- Rencontrer les nouveaux élus et les accompagner ;
- Poursuivre la concertation locale pour faire évoluer les périmètres Natura 2000.



Zone humide

La préservation de la qualité des milieux

En application de la politique de bassin versant, **Eaux & Vilaine mène des programmes relatifs à la préservation de la qualité des milieux** :

DES SOURCES À L'ESTUAIRE DE LA VILAINE

- Actualisation des inventaires des cours d'eau et accompagnement des collectivités pour l'inventaire des zones humides et du bocage.
- Analyse des inventaires communaux des zones humides.
- Accompagnement des maîtres d'ouvrages publics pour protéger les cours d'eau, zones humides, bocage et autres continuités écologiques.
- Soutien aux collectivités locales dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.
- Mise à jour d'une base de données SIG des inventaires des cours d'eau et zones humides à l'échelle du bassin.

SUR L'ESTUAIRE DE VILAINE

- Animation du Comité d'Estuaire et de ses différentes commissions.
- Suivi de l'envasement de l'Estuaire.
- Suivis liés aux dragages réalisés en régie par l'EPTB dans l'estuaire : suivis environnementaux.
- Pilotage de la démarche de navigation durable de la Vilaine à la mer.
- Veille à la cohérence des actions littorales incluant le lien Terre-Mer.



Estuaire de la Vilaine

Faits majeurs 2025

SENSIBILISATION

Charte de navigation durable

Validée fin 2024, l'année 2025 a été consacrée à la rencontre des potentiels maître d'ouvrage signataires de la charte en 2017 ainsi que les parties prenantes non-signataires. **Plus de 60 structures ont ainsi été contactées et 20 rencontrées.** La charte est déclinée en un plan d'actions, la plupart des structures s'est engagée sur une ou plusieurs actions.

Étude Profils de vulnérabilité conchylicole

L'étude, débutée en 2024 et portée par l'Unité de Gestion Vilaine Aval a été validée lors du Comité de pilotage de novembre. Cette année 2025 a ainsi permis de passer d'un **diagnostic complet à un plan d'actions hiérarchisé et opérationnel, s'appuyant sur une mobilisation large des partenaires** : les communes littorales en rive nord, Arc Sud Bretagne, Cap Atlantique La Baule Guérande Agglomération, Eau du Morbihan, le CRC Bretagne sud, Ifremer, l'ARS, la DDTM du Morbihan, le Département du Morbihan et Eaux & Vilaine.

Perspectives 2026

ESTUAIRE

Gouvernance & gestion des usages

- Animation de l'étude Profils de vulnérabilité conchylicoles rive Nord Vilaine, en lien avec l'Unité de Gestion Vilaine Aval ;
- Rencontre des nouveaux élus pour organiser la gouvernance sur l'estuaire ;
- Renouvellement du dossier d'autorisation de dragages.

Charte de navigation durable

- Poursuivre les rencontres des partenaires ;
- Mettre en œuvre le plan d'actions ;
- Organiser un événement avec l'ensemble des signataires.



Port de la Roche-Bernard

Connaissance & expertises

Eaux & Vilaine mène des programmes intégrant des **expertises sur les poissons migrateurs et les espèces invasives**, et le suivi et **collecte de données** sur le terrain pour **améliorer la connaissance des espèces**. Ce travail permet notamment de répondre aux **objectifs des Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux**, qui encadrent la politique Natura 2000.

Faits majeurs 2025

POISSONS MIGRATEURS

La Vilaine joue un **rôle stratégique** dans la **conservation des poissons migrateurs** de par sa situation sur la façade atlantique. Au barrage d'Arzal, des **aménagements** permettent d'**évaluer le nombre de poissons franchissant l'ouvrage** par catégorie d'espèce via le piégeage en vivier, l'enregistrement par sonar et le vidéo-comptage. Pour estimer la répartition de l'anguille sur le bassin, Eaux & Vilaine réalise des **pêches électriques** avec l'Office Français de la Biodiversité.

Eaux & Vilaine contribue aussi au **développement de la connaissance sur les poissons migrateurs** à différents niveaux : **régional, national et international notamment avec le projet européen DIASPARA.**

L'Unité Biodiversité contribue au **développement et à la maintenance d'outils numériques**, tels que des modèles statistiques, des bases de données et des interfaces graphiques.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

746 lamproies marines 772 en 2024)

1 402 aloses (381 en 2023)

3 saumons atlantique (en moyenne 12/an depuis 1996)

992 kg de civelles, soit 2,9 millions
3ème plus forte migration sur 30 ans de suivi

62 800 anguilles jaunes
4ème plus forte migration sur 30 ans de suivi



Civelles



Lamproies marines

Implication dans un programme de recherche sur la lamproie marine

Eaux & Vilaine contribue à une étude menée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), centre de Rennes, portant sur la lamproie marine et l'utilisation de ses habitats en eau profonde, sur la période 2025-2026.

L'établissement intervient notamment dans la **capture des individus** au niveau de la passe à bassins du barrage d'Arzal. **Les lamproies sont ensuite marquées** par l'INRAE, **puis suivies** par radio-télémétrie sur le bassin versant de la Vilaine **jusqu'à leurs zones de reproduction.**

Construction d'une nouvelle rampe à anguilles

À l'occasion des travaux du confortement des gabions aval du barrage d'Arzal entre l'automne 2024 et le printemps 2025, une nouvelle rampe à anguilles a été construite. Les premières observations sont très intéressantes, avec une réelle **augmentation des effectifs d'anguilles en migration**.

Acquisition d'un nouveau sonar pour le suivi des anguilles argentées

Eaux & Vilaine fait partie du réseau français des **rivières index anguille.** Dans ce cadre, un **suivi de la dévalaison des anguilles argentées par sonar** a été lancé en 2012 au niveau du barrage d'Arzal. Un **nouveau sonar** a été acheté début 2025, avec l'aide financière de l'Union européenne et du programme FEDER.

Exploration méthodologique pour décliner territorialement de la Stratégie Nationale des Aires Protégées sur la Vilaine aval

En partenariat la DREAL Bretagne, Eaux & Vilaine a recruté un agent pour un an, à compter de septembre 2025 pour identifier les **responsabilités patrimoniales du territoire de la Vilaine aval** (espèces et habitats naturels rares) et explorer la possibilité de mettre en œuvre des **mesures de protection forte.**

Début du Projet « Méthode de cartographie des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) ouverts » qui s'étale sur 2025 et 2026.

Avec la difficulté de pouvoir mettre à jour les HIC par prestation, Eaux & Vilaine, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest et financé par la DREAL Bretagne, participe à tester des méthodes alternatives. 2025 a permis de réaliser **différentes phases de terrain** : **relevés phytosociologiques** pour définir la typologie, **campagnes drone multispectrale** sur 8 sites atelier, traitement des images drone sur les sites atelier du Roho et du Trévelo...

CONNAISSANCES

CHIFFRES **CLÉS** 2025

198 000 mulets, contre 576 000 en 2015 (en moyenne 300 000 mulets / an depuis 2013)

Élaboration de **3** bases de données internationales sur les stocks et les suivis biologiques (saumon, saumon en Baltique, anguille) dans le cadre du projet DIASPARA

+ 7700 données faune et **90** données flore viennent enrichir la base de données naturalistes d'Eaux & Vilaine.

Poursuite des suivis d'oiseaux hivernants sur l'Estuaire de Vilaine

En partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, Eaux & Vilaine continue son protocole de suivi pour **connaitre la fréquentation des vasières de l'estuaire par des oiseaux en halte migratoire**, entre octobre et mars.



Grandes Aigrettes

Suivi de récifs d'hermelles, des réservoirs de biodiversité

En régie et en partenariat avec l'IFREMER, Eaux & Vilaine a mis en place un protocole de suivi des **constructions produites par les vers marins** appelés "hermelles" sur le littoral des communes de Damgan et de Pénestin (56).

Les espèces invasives

Qu'elles soient récemment introduites ou bien installées, ces espèces contribuent au déclin de la biodiversité, en particulier dans les milieux aquatiques et humides. Dans ce contexte, Eaux & Vilaine collecte et analyse des données afin d'**améliorer la connaissance** et de **soutenir les actions mises en œuvre par les acteurs locaux**. Eaux & Vilaine s'implique également dans **différents réseaux d'acteurs** à l'échelle locale, régionale (Région Pays de la Loire) et du bassin Loire-Bretagne.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

4 journées d'arrachage manuel de jussie sur la Vilaine, entre Redon et Arzal.

10 interventions d'assistance technique ont été réalisées pour l'inventaire et le suivi d'espèces émergentes : Crassule de Helms, Renouée asiatique, Silphium perfoliatum, Égerie dense à Rennes, etc.

Perspectives 2026

Travaux de l'écluse anti-salinité : suivi écologique et continuités piscicoles

Dans le cadre du chantier de la nouvelle écluse anti-salinité, Eaux & Vilaine mettra en place un **suivi des effets du pompage de l'eau saline sur les différentes espèces de poissons présentes**, ainsi que sur les **nouvelles possibilités de migration** offertes, notamment pour les civelles et les flets.

Contribution à la recherche européenne sur l'anguille

Eaux & Vilaine poursuivra son rôle de chef de file aux côtés d'un institut finlandais dans le cadre d'un **nouveau projet européen de 4 ans**. Ce programme vise à développer des bases de données et des modèles afin de **renforcer les connaissances sur le saumon et l'anguille** à l'échelle internationale.

Poursuite du projet de cartographie des habitats

Le projet de développement d'une méthode de **cartographie des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC)** ouverts se poursuit sur les Marais de Vilaine et la Baie de Vilaine. Mené en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Brest et financé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne (DREAL Bretagne), il vise à **améliorer la connaissance et le suivi de ces milieux naturels.**

Production d'une note méthodologique pour décliner territorialement la stratégie nationale des Aires Protégées sur la Vilaine aval

Ce travail a pour objectif de préciser les **enjeux locaux de protection**, d'identifier les **secteurs prioritaires** et de proposer des **modalités de mise en œuvre opérationnelles**, en cohérence avec les orientations nationales et les spécificités écologiques du territoire.

Des engagements dans des programmes avec des experts nationaux

Eaux & Vilaine poursuit ses engagements dans plusieurs programmes d'expertise à l'échelle nationale.
Le **comptage mensuel des oiseaux d'eau hivernants en baie de Vilaine** est maintenu avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
En 2026, le **suivi par radio-télémétrie de la migration des lamproies marines sur l'axe Vilaine** se poursuivra également en partenariat avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE).



Lamproies marines



Pôle Ressources

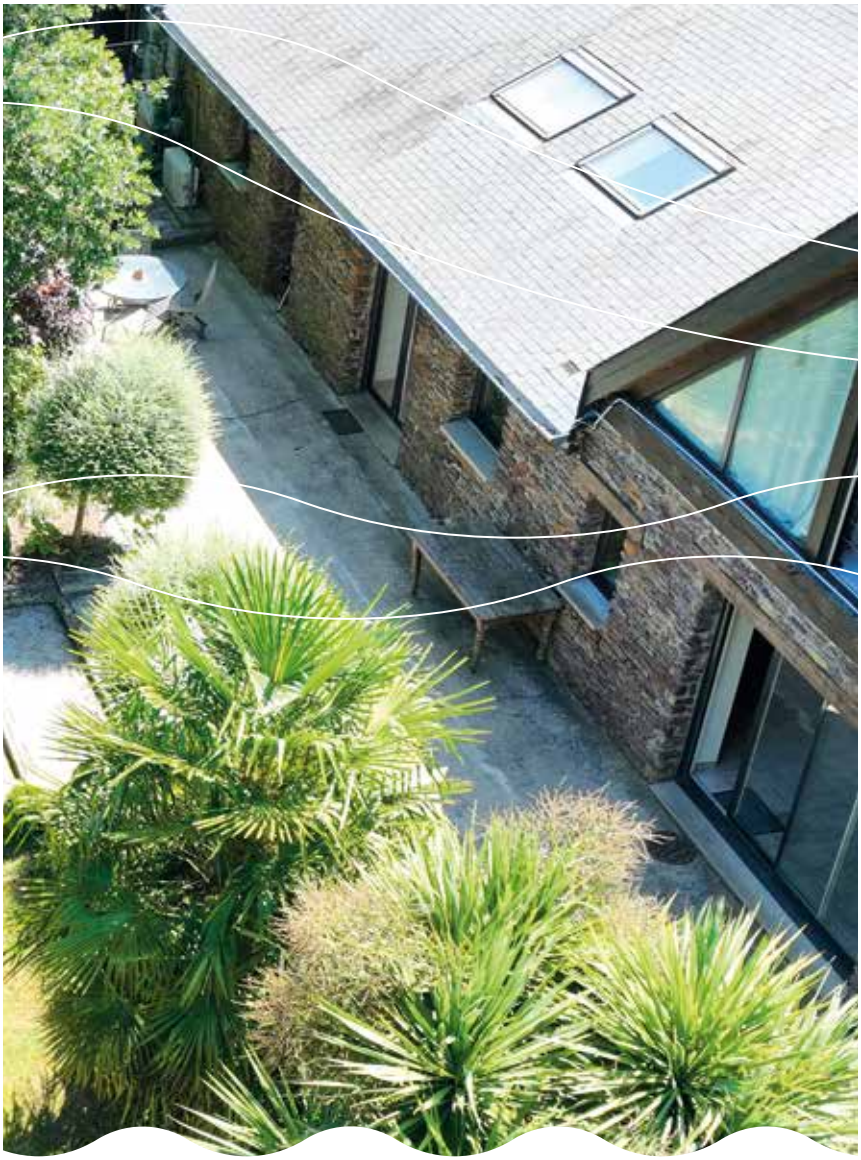

« En 2025, les ressources humaines, les systèmes d'information et les finances vont à la rencontre des services opérationnels avec un objectif : la construction d'une culture commune autour des fonctions supports pour mieux les accompagner dans leurs missions de protection de la ressource en eau. »

Bernard LEBEAU, Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines.

Administration générale

MISSIONS

- Coordination des Instances
- Secrétariat des élus
- Secrétariat de Direction
- Gestion administrative du pôle Ressources, pôle d'animation Politique de Bassin et Unité Biodiversité
- Accueil - Standard - Courrier
- Gestion des assurances
- Assistance juridique
- Gestion logistique (flotte véhicule, patrimoine bâti et non bâti, matériel et mobilier)

Faits majeurs 2025

- Changement de siège au 1er janvier 2026 à Redon (35) ;
- Déploiement progressif du module 3P qui recense les conventions et contrats de l'établissement.

Perspectives 2026

- Mise en conformité RGPD ;
- Renouvellement des Instances ;
- Dématérialisation du process courrier et des parapheurs ;
- Mise en place d'une prestation d'assistance juridique ;
- Mise à jour de méthodologies et processus : gestion logistique, mise en œuvre des délibérations, etc.

Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Les compétences d'Eaux & Vilaine sont composées de compétences obligatoires, dites « Socle » ; et de compétences « à la carte ». La présentation du Compte Administratif 2025 tient compte de cette distinction.

La dotation statutaire des départements et EPCI constituent une ressource essentielle du Budget Principal : 1 200 000 €. La participation du Budget Annexe Eau Potable a augmenté par rapport à 2024 compte-tenu des travaux d'investissement des gabions et des batardeaux sur le barrage d'Arzal.

Faits majeurs 2025

Vers un nouveau cadre financier GEMA avec les EPCI !

Le programme financier GEMA 2023-2025 est arrivé à échéance fin 2025 et a été renouvelé afin d'intégrer les **nouvelles dispositions du 12e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (2025-2030)**. Le futur programme couvrira la période 2026-2028, en cohérence avec les accords de territoire. Il permettra d'assurer le financement des actions et travaux menés par Eaux & Vilaine, ainsi que des moyens humains et frais généraux associés, tout en offrant aux nouveaux élus le temps nécessaire pour définir les orientations à partir de 2029.

2026-2030 : une nouvelle trajectoire financière pour Eaux & Vilaine

Dans un contexte de contraintes budgétaires accrues et de besoins d'investissement importants inscrits au Plan pluriannuel d'investissement (PPI), Eaux & Vilaine a engagé en 2025 une **actualisation de sa prospective financière pour la période 2026-2030**. Réalisée avec l'appui du cabinet Grant Thornton, cette étude a permis d'évaluer **plusieurs scénarios d'évolution des recettes et des dépenses** de l'établissement.

Les analyses ont mis en évidence **la nécessité d'adapter le modèle de financement de l'établissement.** Des premières orientations ont ainsi été débattues pour accompagner l'évolution des charges liées à l'inflation et équilibrer la contribution des compétences à la carte au financement des moyens généraux.

Perspectives 2026

Budget 2026 : stabiliser et préparer demain

Le budget 2026 a été voté comme un budget de transition permettant la mise en œuvre des actions et des investissements identifiés et validés par les instances sortantes, sans préjuger des décisions qui seront prises par les nouvelles instances, qui seront renouvelées au cours de l'année 2026.

Des **recherches d'économies et de diminutions importantes de certaines dépenses** ont été effectuées pour faire face à la baisse des recettes et à la hausse des dépenses contraintes.

Le Comité syndical a voté le Budget Primitif 2026 lors de sa séance du 12 décembre 2025. Ce budget est constitué d'un **budget principal** et d'un **budget annexe Eau Potable**, lequel se rapporte à l'exploitation et à la production d'eau Potable. Parmi les évolutions 2026 :

• Des **mesures règlementaires** impactant la masse salariale dont l'augmentation des cotisations CNRACL de 3 %, la revalorisation de la participation employeur à la mutuelle, l'évolution liée au GVT (glissement vieillesse technicité) ;
• Des **dépenses d'investissement** importantes sur le barrage d'Arzal commencées en 2024 et qui vont se poursuivre jusqu'en 2027 dont la réalisation du sas anti-salinité dans l'écluse ;
• La poursuite de la **montée en puissance des actions GEMA** et des compétences associées.

Une évolution des contributions pour sécuriser l'avenir

Depuis le 1er janvier 2020, la contribution des membres aux dépenses d'Eaux & Vilaine est répartie comme suit :
• 60% financées par le collège des EPCI à fiscalité propre ;
• 25% par le collège des collectivités gestionnaires de l'eau potable ;
• 15% par le collège des Départements et Régions.
Ce dispositif représente un **montant total de 1,2 M€ de contributions statutaires.**

La prospective financière 2026-2030 a toutefois mis en évidence une insuffisance de ressources pour assurer le financement des compétences socle à long terme.

Dans ce contexte, une réflexion globale a été engagée en 2025, intégrant une évolution des contributions statutaires. Lors de sa séance du 12 décembre 2025, le Comité syndical a ainsi décidé une première augmentation de 10 % à compter du 1er janvier 2026, soit une évolution de 120 K€ (soit 1 320 K€ de contributions statutaires).

Des chantiers en cours

• Projet de refonte du logiciel métiers finances ;
• Mise en place du Compte Financier Unique pour l'exercice 2026.

Budget Principal

DÉPENSES

26 998 000 €

Socle

13 479 K€ (hors dette) :

- **Administration générale** 1 011 K€
- **Ouvrages** 10 693 K€
- **Biodiversité** 682 K€
- **Natura 2000** 8 K€
- **Politique Animation de bassin** 614 K€
- **Prévention Inondations** 278 K€

- **Dette** 194 K€

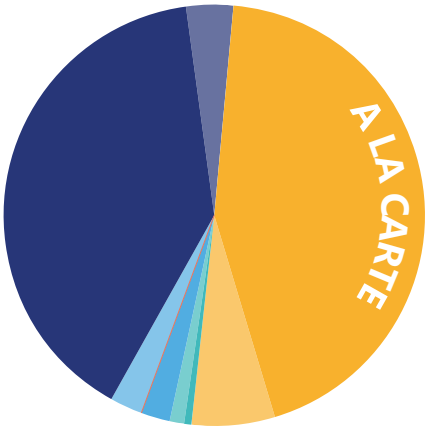

Carte

13 518 K€ dont :

- **GEMA** 11 846 K€
- **PI** 1 672 K€

RECETTES

25 335 000 €

Socle

13 143 K€, dont

- **Contributions des adhérents** 1 200 K€
- **Subventions** 2 027 K€
- **Participation Budget Eau Potable** 4 128 K€
- **FCTVA** 548 K€
- **Emprunt** 1 700 K€
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** 1 400 K€
- **Excédents reportés** 2 140 K€

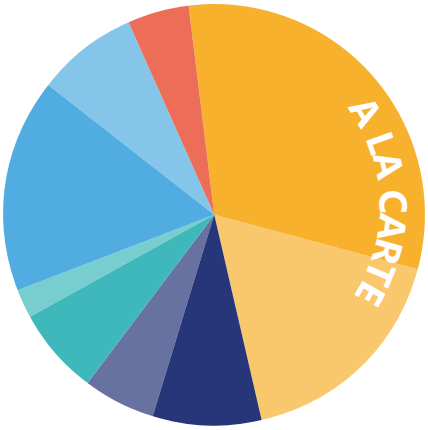

Carte

12 192 K€, dont

- **Contributions des adhérents** 4 343 K€
- **Subventions** 7 849 K€

> Détail des subventions liées aux compétences socle.

Total subventions

9 011 K€ dont :

- **Agence de l'eau Loire-Bretagne** 6 280 K€
- **Départements 35/56/44** 1 157 K€
- **Régions Bretagne et Pays-de-la-Loire** 1 020 K€
- **Fonds Européen** 139 K€
- **Autres** 416 K€

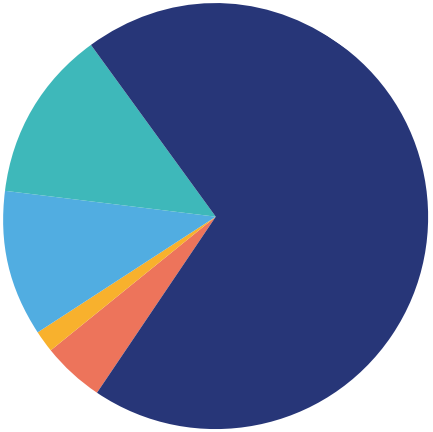

Budget Eau Potable

DÉPENSES

15 313 000 €

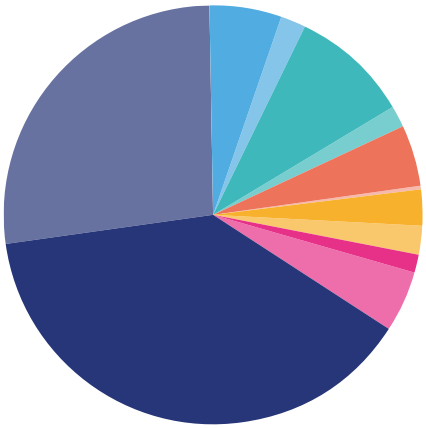

- **Versement au BP charges à caractère général** 4 129 K€
- **Redevance pour le délégataire SUEZ** 5 918 K€
- **Redevance Prélèvement Agence de l'Eau** 732 K€
- **Redevance Hydraulique Région Bretagne** 230 K€
- **Exploitation ouvrages interconnexion Férel-Campbon** 331 K€
- **Autres charges d'exploitation** 412 K€
- **Travaux Usine d'eau potable Vilaine Atlantique** 66 K€
- **Réalisation 3ème tranche d'interconnexion Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)** 691 K€
- **Réalisation station de pompage écluse anti-salinité barrage Arzal** 259 K€
- **Remboursement de droit à TVA ancien délégataire SEPIG** 1 416 K€
- **Études et travaux divers** 286 K€
- **Dette** 842 K€

RECETTES

17 552 000 €



- **Excédent reporté** 3 801 K€
- **Vente d'eau** 13 725 K€
- **Autres recettes diverses** 161 K€
- **Subventions (station de pompage)** 525 K€
- **Subventions (Life Revers'Eau et HMUC)** 308 K€
- **Remboursement de droit à TVA ancien délégataire SEPIG** 2 833 K€

Dette pour le Budget Principal et le Budget Eau potable

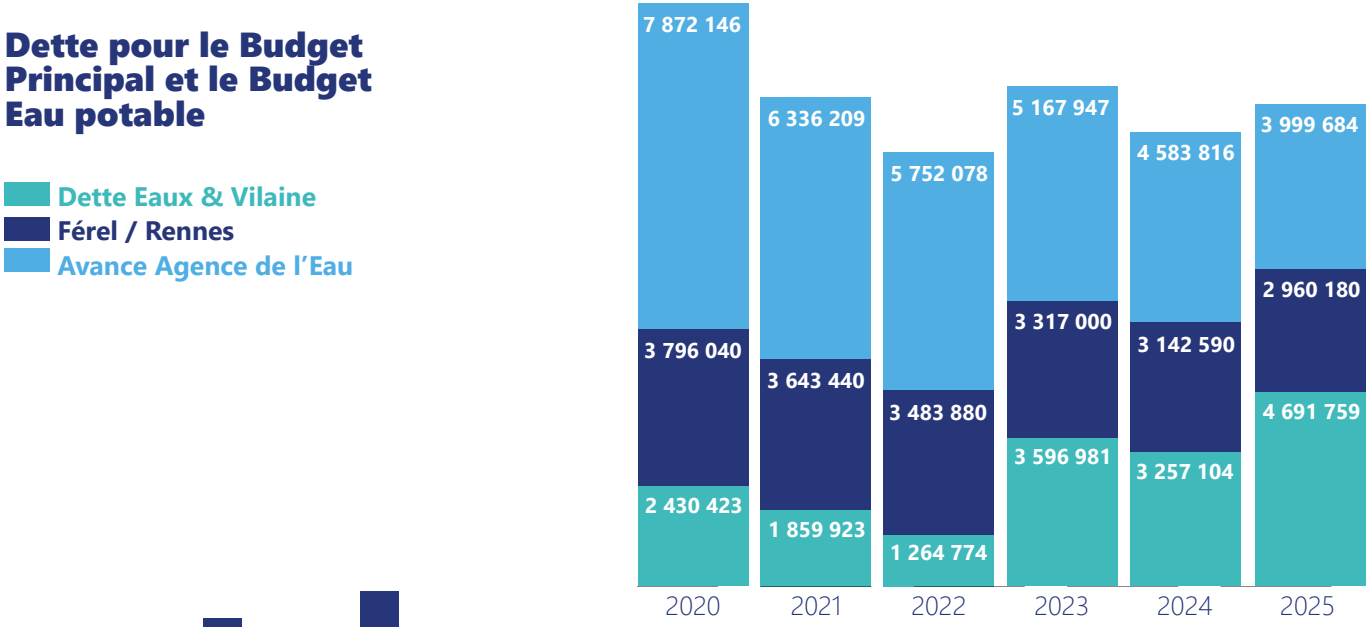

Coût de la dette 2020-2025

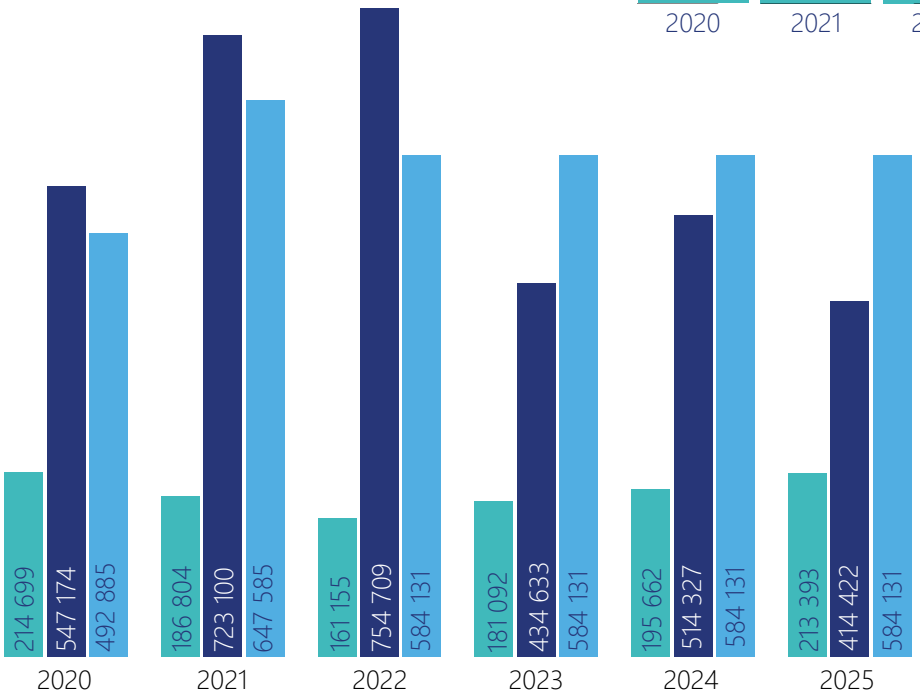

Intérêts
Amortissement
Avance

Les remboursements de dette sont composés pour moitié de remboursement d'avance à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ne générant pas d'intérêts, ce qui limite le coût de la dette d'Eaux & Vilaine



Travaux de construction de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Marchés publics

Le montant total des 62 marchés notifiés durant l'année 2025 est de 17 286 277 € HT. Ils incluent le montant maximum des accords-cadres à bons de commande et les marchés pluriannuels.

Faits majeurs 2025

• Consultation pour les travaux de réalisation d'un **dispositif anti-salinité** à l'écluse du barrage d'Arzal ;
• Développement de la **mutualisation des marchés entre les services** ;
• **Réunions d'information** sur l'actualité des marchés publics auprès des équipes ;
• Développement des clauses et critères liés au **développement durable** dans les consultations.

Perspectives 2026

Pôle Milieux Aquatiques & Biodiversité

• Marchés de travaux de **restauration des milieux aquatiques** mutualisés sur les 3 Unités de Gestion ;
• Marchés de travaux de **restauration du bocage** : première mutualisation entre les 3 Unités de Gestion.

Pôle Eau Potable & Hydraulique

• Marché de travaux pour la poursuite du chantier de construction du **sas anti-salinité à l'écluse du barrage d'Arzal** ;
• Marché de travaux pour le renouvellement du **saturateur à chaux** de l'usine de Vilaine Atlantique ;
• Marché de travaux pour la mise en place d'une **centrale de production d'énergie** par **panneaux photovoltaïques** à l'usine de Vilaine Atlantique.

Mise à jour du guide interne de la commande publique suite au changement de gouvernance

• Réflexion sur le **seuil interne** ;
• Application du **développement durable** dans toutes les consultations ;
• Recours systématique à la **négociation** dans les procédures adaptées.

Consultations par nature

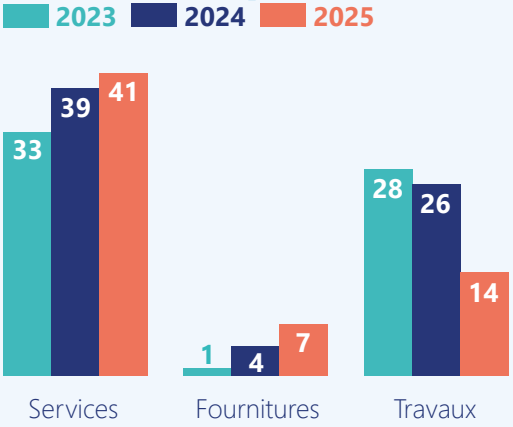

Étude des consultations selon les seuils de procédure

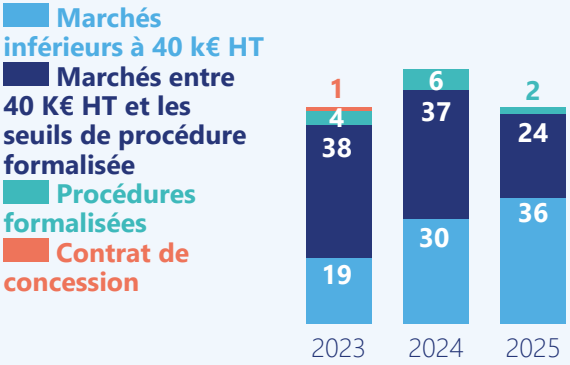

Consultations lancées avec l'intégration progressive des obligations de l'article 35 de la Loi Climat et Résilience

Eaux & Vilaine anticipe les obligations de l'article 35 de la *Loi Climat et Résilience* qui imposera à compter du 22 août 2026 une clause environnementale dans tous les marchés et une clause sociale dans les marchés formalisés.

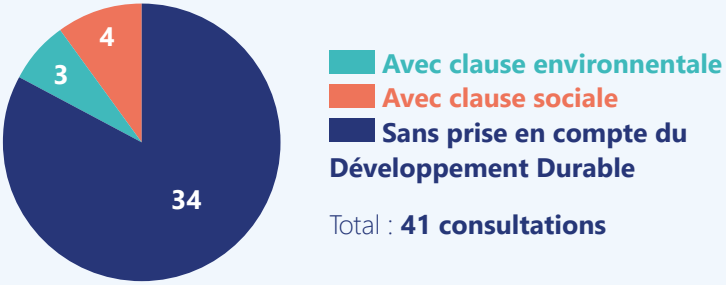

Total : **41 consultations**

Nombre de marchés négociés

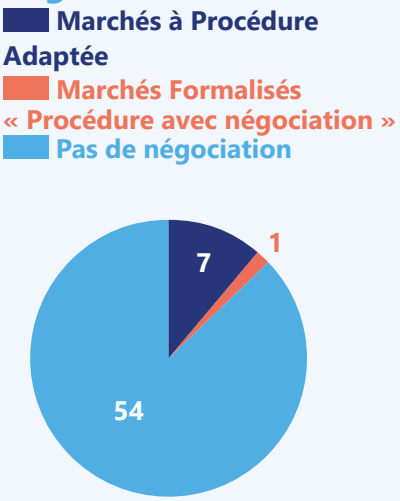

Ressources humaines

CHIFFRES **CLÉS** 2025

112 agents et 1 apprenti
au 31 décembre 2025,
dont **53 femmes et 60 hommes.**

Des effectifs jeunes : **45,13 %**
des agents ont - de 40 ans

40,65 ans
Moyenne d'âge des agents
(contre 39,63 ans en 2024).

Proportion par catégorie

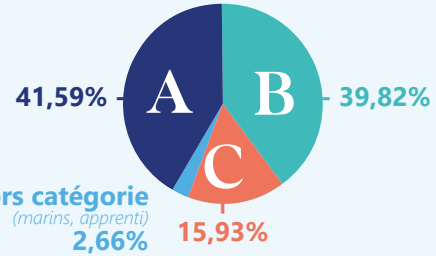

Proportion par statut

- **51** titulaires / stagiaires ;
- **26** contractuels sur emploi permanent ;
- **33** contractuels sur emploi non-permanent (contrats de projets) ;
- **2** inscrits maritimes en CDI ;
- **1** apprenti.

Il y a donc plus d'agents contractuels que d'agents titulaires/ stagiaires.

Répartition par filière
53 femmes / 60 hommes

Les femmes, bien qu'également présentes au sein de la filière technique, composent presque exclusivement la filière administrative qui ne comprend qu'un seul homme.



18 F. admin. | **35** F. tech. | **1** H. admin. | **56** H. tech. | **2** marins | **1** apprenti

Pyramide des âges

Agents au 31 décembre 2025

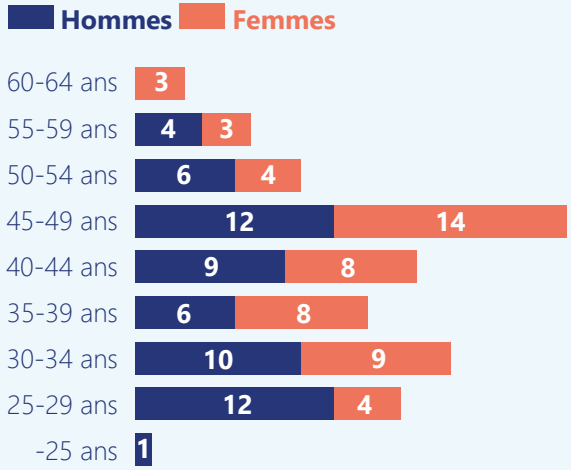

Masse salariale

La **croissance entre le réalisé 2024 et celui de 2025 est très modérée : 4%** (contre 16.5 % entre 2023 et 2024). Ce ralentissement de la croissance est lié à la **stabilisation des effectifs** de l'établissement, les années précédentes ayant été marquées par de nombreux recrutements. 2024 avait été également concernée par l'application sur une année complète de la revalorisation du RIFSEEP en novembre 2023, le nouveau versement de l'indemnité télétravail et le versement de la prime Pouvoir d'achat au 1er semestre 2024 pour tenir compte de l'inflation. En 2025, **l'augmentation de la masse salariale est notamment liée à la mise en place d'un contrat collectif de prévoyance à adhésion obligatoire**, avec une **participation employeur fixée à 50 %** de la cotisation acquittée par l'agent.

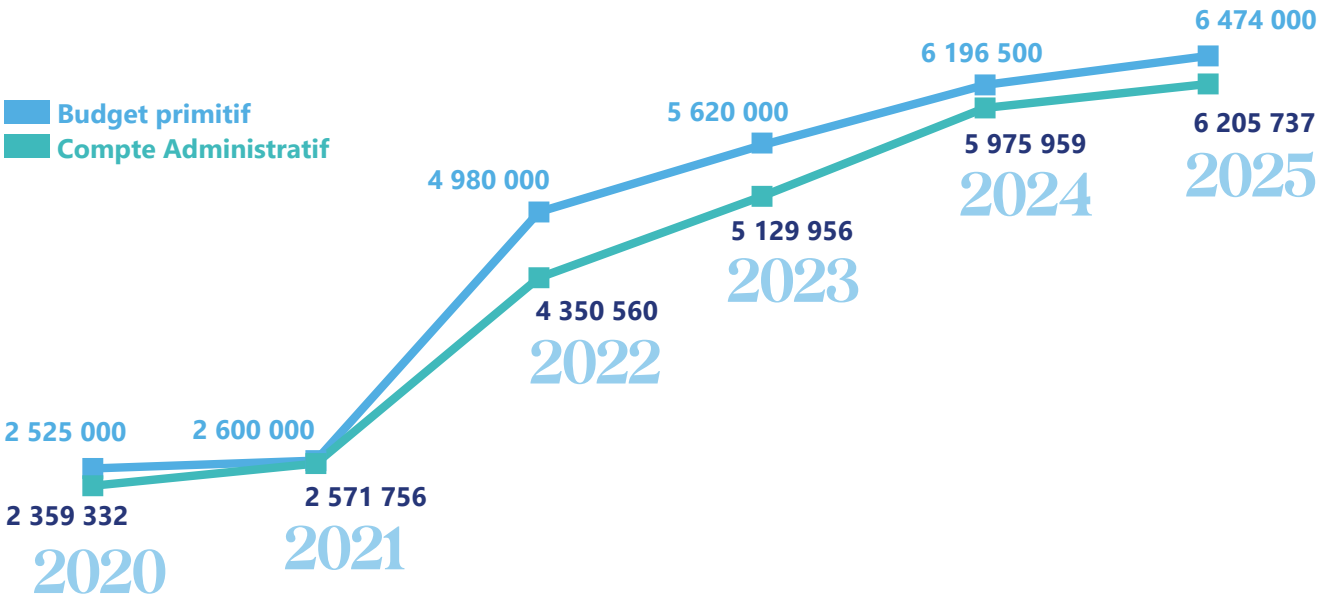

Faits majeurs 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modernisation des outils RH

• Déploiement d'un nouveau logiciel RH (gestion des carrières, aide à la décision).
• Mise en service de l'outil de gestion des temps et des activités « Temp'Eaux ».
• Mise en place des nouvelles cartes titres-restaurant et d'un nouveau processus d'approvisionnement.

Renforcement de la protection sociale

• Mise en œuvre du contrat collectif de prévoyance obligatoire.
• Revalorisation de la participation employeur à la complémentaire santé.
• Mise en place d'un contrat collectif de mutuelle pour les salariés de droit privé.

Accompagnement des évolutions de l'établissement

• Préparation du changement de siège au 1er janvier 2026.
• Renforcement de l'appui RH aux encadrants et développement de la communication interne.
• Organisation d'une formation dédiée à l'encadrement.

Recrutement

Une activité soutenue avec 28 procédures de recrutement conduites en 2025 (contre 17 en 2024), notamment en raison du renouvellement des contrats dans une structure composée à 55 % d'agents contractuels.



Preventy Day, mars 2025

PRÉVENTION

Santé, sécurité et conditions de travail

• Actualisation du télétravail et du Document unique.
• Poursuite des actions de prévention : formations sécurité et premiers secours, sensibilisation aux risques professionnels et à l'amiante, audits sécurité.
• Sécurisation des travaux en hauteur au barrage d'Arzal (80 % réalisés).
• Déploiement du nouveau marché d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) et amélioration des équipements de sécurité.
• Lancement du projet 5S sur les sites de La Roche-Bernard et du barrage d'Arzal.
• Réalisation de mesures radon dans les locaux concernés.
• Poursuite du renouvellement de la flotte automobile.
• Déploiement d'équipements ergonomiques sur les sites et véhicules de terrain.
• Mise en place d'alertes climatiques à destination des agents.

Projets transversaux

• Mise en œuvre du PAPRIPACT 2025.
• Expérimentation des journées « Vis ma vie » avant leur déploiement à l'échelle de l'établissement.

Perspectives 2026

RESSOURCES HUMAINES

Poursuivre la modernisation RH

• Finalisation du déploiement du logiciel RH et reprise des données carrières.
• Formalisation des procédures RH.
• Révision du protocole et du règlement du temps de travail.

Accompagner la nouvelle gouvernance

• Appui au renouvellement des instances et communication auprès des élus.
• Changement de paierie lié au transfert du siège juridique.
• Organisation des élections professionnelles et installation du nouveau CST.



Formation dédiée aux encadrants, septembre 2025

PRÉVENTION

Consolider la prévention et la sécurité

• Mise à jour du Document unique et mise en œuvre du PAPRIPACT 2026.
• Finalisation de la sécurisation des travaux en hauteur au barrage d'Arzal.
• Poursuite des formations sécurité et premiers secours.
• Déploiement du dispositif de signalement des violences, discriminations et harcèlements.
• Mise en place du nouveau dispositif pour les travailleurs isolés.
• Définition d'un plan d'actions à la suite des mesures radon réalisées en 2025.

Améliorer les conditions de travail

• Poursuite du renouvellement de la flotte automobile.
• Réalisation du projet 5S.
• Projet de nouveau local technique pour l'UGVA.
• Préparation du déménagement de l'UGVE à Janzé.

Développer les projets collectifs

• Lancement de la campagne « Vis ma vie ».
• Création d'un réseau interterritorial des assistants de prévention à l'échelle des départements 35, 44 et 56.

Systèmes d'Information (SI) & moyens informatiques

Faits majeurs 2025

SYSTÈME D'INFORMATION

Rationalisation des coûts du SI

Un ensemble de **marchés et prestations de service** n'a pas été reconduit, les marchés conservés ont vu leurs **coûts optimisés** lors des renouvellements de marchés. Des **services et licences en doublon** ou **en chevauchement** ont été supprimés. Des **ressources historiques devenues inutiles** ont été supprimées.

Maîtrise et modernisation du SI

Conformément aux perspectives, l'année 2025 a été l'objet d'une reprise en main du SI et de **travaux de modernisation**. L'ensemble des équipements informatiques est désormais piloté de façon centralisée : ordinateurs, smartphones, serveurs, équipements réseau. **Les moyens et méthode de gestion et de surveillance du SI** sont désormais adaptés aux scénarios de travail moderne (déplacements, télétravail). L'amélioration significative des **performances réseau**, en débit et qualité, génère des gains de temps, supprime des frictions et permet d'envisager de **nouvelles stratégies de renforcement du SI.**

Performance opérationnelle du SI

L'**automatisation des actions** et les **déploiements** et **corrections globales** ou ciblées permettent déjà de faire de sensibles économies de temps pour le SI et SIG. L'**homogénéisation des méthodes et ressources** réduit les complexités de gestion et les opérations manuelles. Les temps économisés permettent d'accélérer les travaux suivants, dans une boucle vertueuse.

Sécurité du SI

Après l'état des lieux initial ayant montré des faiblesses significatives et critiques de la sécurité du SI de l'établissement, **un ensemble de corrections et de solutions a été mis en place** :

- Déploiement d'un **antivirus** de nouvelle génération (EDR) sur l'ensemble des terminaux ;
- Mise en place de **protection anti-phishing** (authentification multi-facteurs) ;
- Suivi actif et **correction des vulnérabilités** des logiciels et systèmes d'exploitation ;
- Mise en place de **nouveaux routeurs** avec systèmes de détection et prévention d'intrusion.

DIGITALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Les agents disposent d'un ensemble de moyens matériels et logiciels montrant un **bon niveau de digitalisation de l'établissement** : 120 ordinateurs et 110 téléphones mobiles, des outils de collaboration, des logiciels métiers RH, comptabilité, marchés, système d'information géographique (SIG).

Pour le SIG particulièrement, **une équipe experte vient en appui des métiers de terrain pour proposer des outils permettant aux équipes une meilleure efficacité et une collecte cohérente et homogène des données.**

Le savoir de l'établissement est également capitalisé grâce à des **moyens de partage d'informations projets** et également les procédures et modes opératoires via un **wiki interne**. L'équipe SI pilote au quotidien cet ensemble de moyens pour assurer leur meilleure disponibilité.

Perspectives 2026

SYSTÈME D'INFORMATION

Arbitrage & mise à l'étude de projets constituant le Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)

Les méthodes et moyens actuellement actifs dans le SI, même améliorés, génèrent encore des silos informationnels par leur manque d'interopérabilité et/ou d'homogénéisation. Les projets à venir permettront de réduire ou supprimer ces silos, facilitant le partage d'information et ainsi soutenir une plus grande qualité opérationnelle pour les métiers d'Eaux & Vilaine.

Gestion des données

Des investissements dans de **nouveaux moyens de stockage et sauvegarde des données** permettront de renforcer techniquement le SI, **mieux sécuriser et centraliser les données** afin de **créer des référentiels homogènes** et dont le cycle de vie pourra être mieux géré.

Modernisation du réseau terrain

Des travaux de **modernisation du réseau de collecte de données terrain** de l'établissement vont être menés en prévision des fermetures des réseaux cuivre sur lesquels repose une partie des liens ADSL ainsi que la fermeture des réseaux mobiles 2G puis 3G.

Par la même occasion, une **modernisation des moyens de présentation des données collectés** est en cours. Ces nouveaux outils permettront également un meilleur partage et accès à l'information par les partenaires et le grand public.

Capitalisation des travaux de sécurité du SI

Une **auto-évaluation de la Sécurité des Systèmes d'Information va être conduite**. En découlera une mise à jour et un renforcement des plans, procédures et politiques de sécurité sous la forme d'un guide « Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) » et de moyens et procédure attenantes.

eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Eaux & Vilaine
8, avenue du Pèlerin
35600 REDON
T. 02 99 90 88 44

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh

Réalisation : service communication Eaux & Vilaine.